

ESSAI PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ERGOTHÉRAPIE (M.Sc.)

PAR GABRIELLE SYLVESTRE

L'ADOPTION D'UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE AU TRAVAIL, UNE QUESTION  
D'EXPÉRIENCE ?

DÉCEMBRE 2018

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de cet essai requiert son autorisation.

## **REMERCIEMENTS**

J'aimerais tout d'abord remercier M. Pierres-Yves Therriault, mon directeur d'essai pour la supervision tout au long de ce projet. Merci également de m'avoir aidé à mener ce projet à terme, malgré mes doutes et mes remises en question.

Un merci tout spécial à ma famille et à mon copain pour le support inestimable pendant toutes ces années d'étude. Merci de votre présence et de votre patience pendant ce long processus. Je désire également remercier mes collègues et amies de ma classe, en particulier Emily, Katherine et Megan, qui ont fait de mon parcours universitaire une belle aventure remplie de moments inoubliables.

Finalement, je tiens à remercier les participants qui ont généreusement accepté de donner de leur temps pour ce projet de recherche.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	vi
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b> .....	vii
<b>RÉSUMÉ</b> .....	viii
<b>ABSTRACT</b> .....	ix
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>2. PROBLÉMATIQUE</b> .....	2
<b>2.1 Accidents de travail au Québec</b> .....	2
<b>2.1.1 Conséquences des accidents de travail</b> .....	2
<b>2.1.2 Accidents de travail chez les jeunes travailleurs</b> .....	3
<b>2.2 Comportement préventif</b> .....	3
<b>2.2.1 Conséquences de l'adoption du comportement préventif</b> .....	4
<b>2.2.2 Antécédents du comportement préventif</b> .....	4
<b>2.2.3 Apport de l'expérience</b> .....	5
<b>2.3 Rôle de l'ergothérapeute en prévention primaire</b> .....	6
<b>2.3.1 Position de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)</b> .....	6
<b>2.3.2 Lien avec la promotion de l'adoption d'un comportement préventif</b> .....	7
<b>2.4 Pertinence de la recherche</b> .....	7
<b>2.5 Question et objectifs de l'étude</b> .....	8
<b>3. CADRE CONCEPTUEL</b> .....	9
<b>3.1 Le modèle PEO</b> .....	9
<b>3.2 Principaux concepts</b> .....	10
<b>3.2.1 La personne</b> .....	10
<b>3.2.2 Environnement</b> .....	10
<b>3.2.3 Activités, tâches et occupations</b> .....	10
<b>3.2.4 Performance occupationnelle</b> .....	11
<b>3.3 Justification du choix du modèle</b> .....	11
<b>4. MÉTHODE</b> .....	13
<b>4.1 Devis de l'étude</b> .....	13
<b>4.2 Recrutement des participants</b> .....	14
<b>4.3 Collecte des données</b> .....	15

<b>4.4 Analyse des données.....</b>	16
<b>4.5 Considérations éthiques.....</b>	16
<b>5. RÉSULTATS.....</b>	18
<b>5.1 Description des participants.....</b>	18
<b>5.2 Structure de codage .....</b>	19
<b>5.3 Thèmes émergeant .....</b>	19
<b>    5.3.1 Manque de connaissances et de formation.....</b>	20
<b>    5.3.2 Importance accordée à la santé/sécurité .....</b>	20
<b>    5.3.3 Habitudes et routines .....</b>	21
<b>    5.3.4 Exigences de vitesse de travail .....</b>	22
<b>    5.3.5 Communication avec les collègues.....</b>	23
<b>    5.3.6 Conséquences négatives .....</b>	24
<b>    5.3.7 Préférence personnelle.....</b>	26
<b>    5.3.8 Influence du milieu de travail .....</b>	26
<b>    5.3.9 Analyse des tâches.....</b>	29
<b>    5.3.10 Rôle d'application des règles et procédures de sécurité .....</b>	30
<b>    5.3.11 Environnement de travail sécuritaire.....</b>	30
<b>5.4 Liens entre les catégories.....</b>	31
<b>    5.4.1 Éléments favorisant l'adoption du comportement préventif .....</b>	31
<b>    5.4.2 Éléments nuisant à l'adoption du comportement préventif.....</b>	31
<b>5.5 Adoption du comportement préventif des travailleurs novices et expérimentés.....</b>	32
<b>6. DISCUSSION .....</b>	34
<b>6.1 Comportement préventif au travail.....</b>	34
<b>6.2 Influence de l'expérience de travail.....</b>	36
<b>6.3 Atteinte des objectifs et réponse à la question de recherche .....</b>	37
<b>6.4 Pistes d'action en prévention primaire .....</b>	38
<b>6.5 Forces de l'étude .....</b>	41
<b>6.6 Limites de l'étude .....</b>	41
<b>6.7 Conséquences et retombées potentielles sur la pratique .....</b>	42
<b>7. CONCLUSION .....</b>	43
<b>RÉFÉRENCES.....</b>	44
<b>ANNEXE A CANEVAS D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE .....</b>	46

<b>ANNEXE B CERTIFICAT D'ÉTHIQUE .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE C VERBATIM PARTICIPANT 1 .....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE D VERBATIM PARTICIPANT 2 .....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE E VERBATIM PARTICIPANT 3 .....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE F VERBATIM PARTICIPANT 4.....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE G VERBATIM PARTICIPANT 5.....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE H VERBATIM PARTICIPANT 6.....</b>	<b>75</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1. Informations descriptives des participants.....	19
Tableau 2. Résumé des éléments favorisant et nuisant à l'adoption du CPT.....	32
Tableau 3. Comparaison des attributs du CPT entre les novices et les expérimentés.....	33

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

ACE	Association Canadienne des Ergothérapeutes
CCQ	Commissions de la Construction du Québec
CPT	Comportement préventif au travail
CNESST	Commission des Normes de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité du Travail
IRSST	Institut de recherche Robert-Sauvé en Santé et en Sécurité du Travail
LATMP	Loi sur les Accidents de Travail et les Maladies Professionnelles
PEO	Personne-Environnement-Occupation

## RÉSUMÉ

**Problématique** : La santé et la sécurité des travailleurs sont une grande préoccupation au Québec, notamment en raison du fait que de nombreux travailleurs se blessent chaque jour dans le cadre de leur travail. Plusieurs moyens peuvent être mis en place afin de réduire le nombre d'accidents de travail, notamment le fait de favoriser l'adoption du comportement préventif chez les travailleurs. Puisque le rôle de prévention primaire des accidents de travail n'est pas un rôle très répandu chez les ergothérapeutes, il importe de bien connaître cette clientèle afin d'offrir des interventions adaptées. **Objectif** : Cet essai a pour but de recueillir les points de vue de travailleurs novices et expérimentés, afin de décrire leur perception concernant l'adoption du comportement préventif, selon le nombre d'années d'expérience qu'ils ont dans leur travail. **Cadre conceptuel** : Le modèle Personne-Environnement-Occupation (PEO) est utilisé afin de fournir des possibilités de catégorisation ainsi que pour offrir une perspective générale pour l'interprétation selon les trois concepts principaux. **Méthode** : Il s'agit d'une étude qualitative avec un devis d'étude de cas. Des entrevues semi-dirigées ont été menées auprès de six participants recrutés avec un échantillonnage par réseau. Par la suite, une analyse de contenu a permis l'émergence de plusieurs thèmes. **Résultats** : Les thèmes soulevés dans les verbatims des participants sont les suivants : manque de connaissances, importance accordée à la santé/sécurité, habitudes et routines, exigences de vitesse, communication avec les collègues, conséquences négatives, préférences personnelles, influence du milieu de travail, analyse des tâches, rôle d'application des règlements et environnement de travail. De plus, de nombreux éléments favorisant et nuisant à l'adoption du comportement préventif sont ressortis, autant chez les travailleurs novices qu'expérimentés. **Discussion** : Les perceptions des travailleurs novices et expérimentés sont résumées, puis comparées entre elles. De plus, des pistes d'action pour agir en prévention primaire des accidents de travail en tant qu'ergothérapeute sont élaborées en fonction de ce qui a été ressorti par les participants. **Conclusion** : Cet essai n'a pu permettre d'établir le fait que l'expérience de travail influence l'adoption du comportement préventif. Toutefois, il est clair que la prévention doit aller plus loin que l'employé seul. Effectivement, l'environnement du travailleur, notamment l'employeur, influence grandement l'adoption du comportement préventif.

Mots-clés : Comportement préventif, travailleurs, prévention primaire, novice, expérimenté

## ABSTRACT

**Background:** Health and safety of workers is a major concern in the province of Quebec, especially because many workers are injured daily in the course of their work. Several means can be put in place in order to reduce the number of work-related accidents, including promoting the adoption of prevention behavior among workers. Since the role of primary prevention of work-related injuries is not a widespread one among occupational therapists, it is important to know this clientele in order to offer appropriate interventions. **Aim:** The purpose of this essay is to gather the perspectives of novice and experienced workers to describe their perceptions of adopting the preventive behavior, based on the number of years of experience they have in their work.

**Conceptual framework:** The Person-Environment-Occupation Model (PEO) is used to provide categorization opportunities as well as to provide a general perspective for interpretation of the results, according to the three main concepts of the model. **Method:** This is a qualitative case study. Semi-structured interviews were conducted with six participants recruited with network sampling. Subsequently, a content analysis allowed the emergence of several themes. **Results:** The themes raised in the participants' verbatim were: lack of knowledge, importance of health and safety, habits and routines, speed requirements, communication with colleagues, negative consequences, personal preferences, influence of the workplace, task analysis, enforcement role and work environment. In addition, many factors favoring and harming the adoption of prevention behavior emerged, both for novice and experienced workers. **Discussion:** Perceptions of novice and experienced workers are summarized and compared. In addition, courses of action to act in primary prevention of work accidents as an occupational therapist are developed according to what was revealed by the participants. **Conclusion:** This trial could not establish that work experience influences the adoption of the prevention behavior. However, it is clear that prevention must go further than the employee alone. Indeed, the worker's environment, especially the employer, greatly influences the adoption of prevention behavior.

**Key words:** Preventive behaviour, workers, primary prevention, novice, experimented

## 1. INTRODUCTION

La santé et sécurité au travail est une préoccupation importante au Québec ainsi que dans les pays industrialisés. Au Québec en 2015, ce sont 224 travailleurs qui se sont blessés chaque jour. Ainsi, c'est un total de 81 765 travailleurs qui ont été victimes d'un accident de travail (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail, 2016). De ce nombre, les jeunes travailleurs, âgés entre 15 et 24 ans, sont le groupe le plus fréquemment victime d'accidents de travail. Toutefois, les travailleurs âgés de plus de 45 ans ont des lésions plus importantes et nécessitent donc des absences de plus longue durée (IRSST, 2015). Ces deux groupes de travailleurs sont donc pertinents à cibler pour les programmes de prévention des accidents de travail.

La prévention des accidents de travail est un sujet d'actualité, étant donné les nombreuses conséquences engendrées par ces accidents. L'adoption du comportement préventif au travail (CPT) peut contribuer à diminuer le risque d'accident de travail (Lecours et Therriault, 2016). Afin de diminuer le risque d'accident de travail, la prévention primaire peut contribuer à favoriser l'adoption d'un tel comportement par les travailleurs. Cette prévention primaire peut notamment être effectuée par des ergothérapeutes, même si cela n'est actuellement pas une pratique répandue. Afin d'intervenir adéquatement en prévention primaire, il importe de bien connaître la clientèle ainsi que ses besoins.

Le présent essai vise à établir la perception des travailleurs novices et expérimentés concernant l'adoption du comportement préventif au travail. Leur perception est ensuite comparée de façon à voir si l'expérience de travail influence ou non l'adoption du comportement préventif. Pour ce faire, la problématique est d'abord présentée afin de définir les principaux concepts à l'étude et établir les objectifs ainsi que la question de recherche. Par la suite, le cadre conceptuel ainsi que la méthodologie sont présentés afin de permettre la compréhension des notions théoriques à la base de la recherche. Puis, les résultats présentent la perception des travailleurs novices et expérimentés sur différents thèmes ayant émergé des entrevues. Ensuite, la discussion est développée de façon à interpréter les résultats obtenus puis une conclusion vient résumer brièvement la recherche.

## **2. PROBLÉMATIQUE**

Cette section fait état du sujet de la présente recherche. Tout d'abord, les principaux concepts de l'étude sont définis, puis une courte recension des écrits sur le sujet est fournie. Par la suite, la question de recherche et les objectifs qui en découlent sont présentés.

### **2.1 Accidents de travail au Québec**

Au Québec, les accidents de travail sont fréquents et constituent une préoccupation importante au sein de la société. En 2015, 224 travailleurs se sont blessés chaque jour, pour un total de 81765 victimes d'accidents de travail pendant l'année. De ce nombre, 69 travailleurs sont décédés des suites de l'accident (CNESST, 2016). Bien que le nombre d'accidents de travail au Québec diminue d'année en année (CNESST, 2016), ce nombre est encore trop élevé et la prévention doit continuer afin de diminuer les conséquences encourues par chacun de ces accidents de travail.

Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), un accident de travail se définit comme un évènement imprévu et soudain, attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, s.d.). Ainsi, il doit s'agir d'un fait accidentel, qui est relié directement aux activités de travail, qui survient de façon soudaine et qui ne résulte pas d'une négligence volontaire de l'employé. Pour être considéré comme un accident de travail, l'évènement doit engendrer une blessure ou une maladie et une relation de cause à effet entre l'évènement et la lésion doit être établie (CNESST, s.d.). Les accidents de travail survenant au Québec engendrent de nombreuses conséquences, et ce sur plusieurs acteurs différents à tous les niveaux de la société.

#### **2.1.1 Conséquences des accidents de travail**

Les conséquences engendrées par les accidents de travail sont nombreuses et coûteuses, et ce sur différents plans. Sur le plan monétaire, le coût d'un seul accident de travail est d'environ 32 848 \$, pour un total de 4,6 milliards \$ par année (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail, 2014). Toutefois, les conséquences sont loin d'être seulement d'ordre monétaire. Effectivement, il y a des coûts humains, en lien avec la perte de qualité de vie que vit

le travailleur suite à l'accident. Ensuite, il y a la productivité perdue, puisque suite à une blessure, le travailleur ne peut plus réaliser le travail qu'il faisait auparavant. De plus, il y a de nombreux frais médicaux encourus afin de soigner et réadapter le travailleur, si besoin. Finalement, il y a des coûts administratifs, des frais funéraires, le cas échéant, ainsi que des coûts salariaux. Il est important de constater que tous ces coûts sont assumés par l'ensemble de la société, et donc que toute la société est impactée lors d'un seul accident de travail. Effectivement, c'est non seulement l'employé victime de l'accident de travail qui assume les coûts, mais aussi son employeur, ses proches ainsi que toute la collectivité.

### **2.1.2 Accidents de travail chez les jeunes travailleurs**

De l'ensemble des lésions professionnelles survenues en 2016, les jeunes de 24 ans ou moins en ont subi près d'une sur huit, pour un total de plus de 10 200 lésions. À lui seul, le groupe des 20 à 24 ans a subi plus des trois quarts de ces lésions (CNESST, 2017). Il est intéressant de noter que chez les moins de 24 ans, 25 % des blessures sont au niveau du dos (Lemarier, 2015). Les jeunes travailleurs sont un groupe cible, qui nécessite de la prévention afin de faire diminuer le nombre d'accidents de travail dont ils sont victimes. Plusieurs articles et recherches ont été publiés sur le sujet, tentant d'expliquer pourquoi les jeunes sont plus souvent victimes d'accidents de travail. Ainsi, l'inexpérience et le manque d'encadrement et de formation constituent les premiers facteurs engendrant des accidents de travail chez les jeunes travailleurs (Lemarier, 2015). De plus, de nombreux nouveaux employés ont une certaine inconscience des risques en plus d'un désir de vouloir bien faire et de conserver une image positive auprès des autres travailleurs (Lemarier, 2015).

## **2.2 Comportement préventif**

Dans le cadre du présent essai, le concept de comportement préventif sera utilisé. Ce concept, ayant été défini sous un œil ergothérapeutique par Lecours et Therriault (2016), est en fait un concept multidimensionnel et complexe. Selon les auteurs, plusieurs éléments doivent être présents pour représenter un comportement préventif. Cela va bien au-delà des tâches normalement demandées au travailleur, car le travailleur doit réfléchir, analyser et prendre des décisions, en plus de s'investir et de s'engager dans une équipe et une organisation, en termes de santé et sécurité au travail. Plus spécifiquement, le comportement préventif se définit lorsque l'employé démontre

plusieurs attributs (Lecours et Therriault, 2016). Tout d'abord, l'employé doit respecter les règles et les procédures de sécurité, par exemple en mettant les équipements de sécurité comme des gants ou des lunettes. Ensuite, l'employé doit faire preuve de proactivité, de participation, d'engagement et de prises d'initiatives en lien avec la prévention, comme prendre part à des formations ou des comités sur la santé/sécurité au travail. L'employé doit également maintenir un environnement de travail sécuritaire, en procédant, par exemple, à l'entretien préventif des équipements de travail et en maintenant un environnement propre. De plus, il doit démontrer une préoccupation pour l'environnement social, en communiquant avec ses collègues concernant la santé/sécurité. Finalement, le cinquième et dernier attribut du comportement préventif est le fait de démontrer des compétences analytiques des situations de travail, en identifiant les dangers avant de commencer une tâche et en mobilisant par la suite les connaissances appropriées pour la réaliser.

### **2.2.1 Conséquences de l'adoption du comportement préventif**

Le fait d'adopter un comportement préventif engendre de nombreuses retombées positives, ici appelées des conséquences. Pour Lecours et Therriault (2016), les conséquences de l'adoption du comportement préventif sont l'augmentation de la satisfaction et de l'engagement de l'employé envers son employeur, l'amélioration de la santé et du bien-être du travailleur, l'augmentation de la performance de sécurité de la compagnie, le développement d'une culture de prévention ainsi que la diminution des blessures et des maladies.

Les conséquences à l'adoption du comportement préventif sont nombreuses. Tel que présenté précédemment, elles entraînent, entre autres, une diminution des blessures et des maladies. Il est possible de supposer qu'en favorisant l'adoption du comportement préventif chez les jeunes travailleurs, ceux-ci seront moins victimes d'accidents de travail. Ceci s'applique également aux travailleurs plus expérimentés.

### **2.2.2 Antécédents du comportement préventif**

Plusieurs éléments influencent l'apparition du comportement préventif. Ces éléments, identifiés par Lecours et Therriault (2016), sont appelés des antécédents. Les antécédents doivent être en place avant l'apparition du comportement. Les antécédents identifiés par les auteurs sont les suivants ; les connaissances, la motivation, la formation reçue, le sentiment d'auto-efficacité,

les compétences, l'attitude et l'influence des collègues, le climat de sécurité, le style de gestion ainsi que l'exigence des tâches réalisées.

Les antécédents, tel que mentionné précédemment, favorisent l'adoption du comportement préventif et peuvent ainsi servir d'éléments à travailler ou peuvent devenir des objectifs thérapeutiques pour les professionnels œuvrant en prévention des accidents de travail. Effectivement, en favorisant le développement ou l'acquisition de ces antécédents, les travailleurs auront plus de chances d'adopter un comportement préventif et verront ainsi le risque d'être victime d'un accident de travail diminué. Tel que mentionné précédemment, l'adoption du comportement préventif contribue à diminuer le risque de blessures et d'accidents. Ainsi, en tant que professionnel, les antécédents sont des éléments sur lesquels il est possible d'axer, afin de les développer chez le travailleur ainsi que dans son environnement de travail. Pour ne donner qu'un exemple, les connaissances ainsi que les compétences du travailleur peuvent être développées afin de favoriser l'adoption du comportement préventif. Il s'agit donc d'un bon objectif thérapeutique pouvant être mis en place par le professionnel.

### **2.2.3 Apport de l'expérience**

Parmi tous les antécédents identifiés précédemment, il est intéressant de constater que l'expérience de travail n'y figure pas. Ainsi, il n'est pas possible de savoir si le nombre d'années d'expérience de travail influence l'adoption du comportement préventif au travail. Il serait pertinent d'aller documenter si les travailleurs novices et expérimentés ont la même disposition à adopter ce comportement, ainsi que les raisons derrière cette tendance.

Tel qu'abordé précédemment, les travailleurs non expérimentés, âgés de 24 ans ou moins ont subi plus de 10 200 lésions au Québec en 2016 (CNESST, 2017). De plus, les jeunes hommes entre 15 et 24 ans occupant des métiers manuels sont ceux ayant le taux de fréquence d'accidents le plus élevé (IRSST, 2015), même s'ils sont moins nombreux en nombre que les travailleurs âgés. Effectivement, les jeunes de 15 à 24 ans représentent seulement 10% des travailleurs sur le marché du travail alors que ceux de plus de 45 ans en représentent 42% (IRSST, 2015).

Il est toutefois intéressant de constater que malgré le fait que les jeunes travailleurs sont fréquemment victimes d'accidents de travail, les travailleurs âgés de plus de 45 ans présentent une

gravité des lésions plus importantes comparativement à tous les autres groupes d'âge. (IRSST,2015) De plus, les travailleurs âgés de plus de 55 ans ont plus fréquemment des absences de longues durées (IRSST,2015). Les lésions subies par les travailleurs plus âgés, et souvent plus expérimentés, ont donc des conséquences considérables sur le processus de réadaptation et de retour au travail.

Ainsi, les jeunes travailleurs sont plus souvent victimes d'accidents de travail alors que les travailleurs âgés sont blessés plus gravement lors de leur accident de travail. Dans tous les cas, ces deux groupes de travailleurs sont victimes d'accidents de travail et des conséquences qui s'en suivent. Toutefois, les jeunes occupent en plus grande proportion des professions plus à risque (IRSST, 2015). Nous savons que l'âge ainsi que le type de tâche effectuée peuvent effectivement avoir un impact sur le risque d'accident, mais qu'en est-il de l'expérience accumulée au fil des années de travail? Est-ce seulement une question d'âge ou alors l'expérience développée à travers les années influence l'adoption du comportement préventif?

### **2.3 Rôle de l'ergothérapeute en prévention primaire**

Actuellement, les interventions faites par les ergothérapeutes en matière de prévention au travail consistent surtout en de la prévention tertiaire et secondaire (Kollee et coll., 2013). Effectivement, les ergothérapeutes contribuent principalement à identifier des stratégies de retour au travail suite à une blessure (prévention secondaire) ainsi qu'à gérer les conditions existantes pour prévenir une détérioration qui pourrait entraîner un arrêt de travail (prévention tertiaire). Ainsi, peu d'ergothérapeutes travaillent en prévention primaire, c'est-à-dire en intervenant auprès des travailleurs avant que des symptômes n'apparaissent (ACE, 2015).

#### **2.3.1 Position de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)**

Selon l'ACE (2015), les ergothérapeutes ont les compétences, les connaissances et l'expertise pour proposer des stratégies concernant la prévention des accidents et la promotion de la santé sur les lieux de travail. Effectivement, les ergothérapeutes disposent d'une vision holistique de la personne, intégrant ainsi les aspects biopsychosociaux et culturels. De plus, l'approche basée sur les forces permet d'identifier les ressources, les limites et les forces du travailleur ainsi que de son environnement de travail.

En utilisant ces compétences, l'ergothérapeute est en mesure de proposer des mesures de prévention des accidents de travail, contribuant à préserver des environnements de travail sécuritaires et bénéficiant ainsi à de nombreux acteurs (ACE, 2015).

### **2.3.2 Lien avec la promotion de l'adoption d'un comportement préventif**

Selon Lecours et Therriault (2016), les ergothérapeutes sont également des professionnels de choix pour intervenir en prévention primaire. Effectivement, notamment via l'expertise des ergothérapeutes en évaluation des capacités fonctionnelles et en analyse occupationnelle, ils sont en mesure de fournir un enseignement des comportements sains à adopter sur les lieux de travail en plus de suggérer des adaptations environnementales. Les auteurs suggèrent une plus grande implication des ergothérapeutes dans la promotion de l'adoption d'un comportement préventif au travail.

## **2.4 Pertinence de la recherche**

Comme mentionné précédemment, les accidents de travail sont nombreux au Québec et engendrent plusieurs conséquences à différents niveaux de la société. Plusieurs moyens peuvent être mis en place afin de réduire ce nombre. Notamment, l'adoption d'un comportement préventif contribue à diminuer le risque de blessures et de maladies professionnelles. Afin de favoriser l'adoption d'un tel comportement, plusieurs éléments peuvent être mis en place via la prévention primaire. Cette prévention primaire peut notamment être effectuée par les ergothérapeutes qui, via leur expertise, sont en mesure de proposer plusieurs interventions en ce sens. Afin d'offrir une prévention primaire adaptée à la clientèle, il est important de connaître adéquatement la clientèle qui recevra les services et les facteurs qui l'influence. Cela implique de comprendre comment l'expérience de travail influence l'adoption du comportement préventif. Effectivement, les jeunes travailleurs étant victimes de plus d'accidents de travail, il est intéressant de documenter leur perception en ce qui a trait au comportement préventif. La perception de travailleurs expérimentés sera comparée à cette dernière afin de voir les ressemblances et les différences qui pourraient, peut-être, expliquer le fait que les jeunes travailleurs sont ceux qui sont le plus souvent victimes d'accidents de travail au Québec (CNESST, 2017).

Cette compréhension nouvelle permettra de mieux cibler les besoins des différents travailleurs, selon leur expérience et la formation qu'ils ont reçue. Cela permettra également de

comprendre comment les années d'expérience et les autres facteurs modifient l'adoption de comportement préventif au travail. Ces éléments permettront de mieux répondre aux besoins des employés de façon à fournir des interventions adaptées à leurs besoins.

## **2.5 Question et objectifs de l'étude**

Suite à la recension des écrits, la question de recherche est la suivante ; est-ce qu'il y a une différence entre la perception des travailleurs novices et expérimentés concernant l'adoption du comportement préventif ?

L'objectif de l'étude est de recueillir et comparer les points de vue de travailleurs, afin de décrire leur perception concernant l'adoption du comportement prévention, selon le nombre d'années d'expérience qu'ils ont dans leur travail. Cette collecte de données pourrait permettre une meilleure compréhension des facteurs qui influencent l'adoption du comportement de sécurité sur le lieu de travail.

### **3. CADRE CONCEPTUEL**

Le cadre de recherche fournit une structure servant à délimiter le sujet d'étude en plus de faciliter l'analyse des données ainsi que l'interprétation des résultats (Fortin et Gagnon, 2016). Pour ce projet, le modèle Personne-Environnement-Occupation (PEO) de Law et collaborateurs (1996) a été choisi pour fournir plusieurs possibilités de catégorisation et offrir une perspective générale pour l'interprétation. La présente section donne une description du modèle choisi ainsi que la justification de l'application de celui-ci dans le cadre du présent essai.

#### **3.1 Le modèle PEO**

Il s'agit d'un modèle élaboré à l'origine pour décrire le rendement occupationnel ainsi que l'application théorique et clinique de l'interaction personne-environnement-occupation. Le modèle PEO décrit les interactions entre la personne, l'environnement et l'occupation, de façon à représenter la performance occupationnelle. Les trois composantes majeures du modèle s'entrecroisent, et le chevauchement représente la performance occupationnelle (Law et coll., 1996).

Les trois facteurs centraux (personne, environnement et occupation) sont présents pendant toute la durée de vie de la personne. De plus, il est possible de constater qu'à différents moments de la vie de la personne, l'interaction entre la personne, l'environnement et l'occupation sera différente. Cette différence peut être attribuée à différentes raisons, notamment aux phases de développement de la personne ou encore des variations chez la personne, dans son environnement ou encore dans ses occupations (Law et coll., 1996).

Le modèle PEO est également un modèle utilisant une approche transactionnelle, ce qui veut dire qu'il assume qu'il y a une interdépendance entre la personne et l'environnement. Le comportement est influencé et ne peut être séparé des influences contextuelles, des facteurs temporels, ainsi que des caractéristiques physiques et psychologiques. Ainsi, puisque le contexte de la personne change continuellement, les comportements changent également (Dunn, Brown et McGuigan, 1994).

### **3.2 Principaux concepts**

Les auteurs ont identifié plusieurs concepts majeurs du modèle PEO. Ces concepts sont ; la personne, l'environnement, les activités, tâches et occupations ainsi que la performance occupationnelle. Ces concepts sont décrits brièvement dans les prochaines sections.

#### **3.2.1 La personne**

La personne est définie comme un être unique, assumant plusieurs rôles en même temps. Ces rôles sont dynamiques et varient dans le temps et le contexte. Ainsi, l'importance, la durée et la signification varient pendant la durée de vie de la personne. La personne est vue de façon holistique, c'est-à-dire avec des composantes cognitive, physique et spirituelle. La personne a plusieurs attributs incluant la conception de soi, une personnalité, une culture ainsi que des compétences personnelles qui incluent performance motrice, capacités sensitives, aptitudes cognitives ainsi que santé générale. La personne a également plusieurs compétences, qui sont autant acquises qu'innées (Law et coll., 1996).

#### **3.2.2 Environnement**

Dans ce modèle, une importance égale est accordée aux environnements culturel, socio-économique, institutionnel, physique et social. De plus, le modèle considère chacun de ces environnements selon le point de vue unique de la personne, sa famille ainsi que sa communauté (Law et coll., 1996).

#### **3.2.3 Activités, tâches et occupations**

Selon le modèle, ces trois concepts sont entremêlés les uns avec les autres et sont étroitement liés. Afin de définir ces trois termes, les définitions de Christiansen et Baum (1991) ont été utilisées. Ainsi, l'activité est considérée comme l'unité de base de la tâche. C'est une poursuite dans laquelle une personne s'engage dans le cadre de son expérience occupationnelle quotidienne. Un exemple est l'écriture. La tâche est quant à elle définie comme un ensemble d'activités dans laquelle la personne s'engage. Un exemple d'une tâche est d'écrire un rapport par obligation. L'occupation est un groupe de tâches fonctionnelles et d'activités dans laquelle une personne s'engage pendant sa durée de vie afin d'atteindre ses besoins intrinsèques d'expression et d'accomplissement. Ces occupations sont réalisées dans des environnements, des rôles et des contextes divers (Law et coll., 1996).

### 3.2.4 Performance occupationnelle

La performance occupationnelle est le résultat de l'interaction entre la personne, l'environnement et l'occupation. Elle se définit comme une expérience dynamique, dans laquelle une personne s'engage à travers des activités et des tâches signifiantes dans un environnement donné. Ce concept est vu comme un phénomène dynamique, avec des considérations autant spatiales que temporales (Law et coll., 1996).

## 3.3 Justification du choix du modèle

Plusieurs éléments justifient le choix du modèle PEO en tant que cadre conceptuel pour le présent essai. Tout d'abord, il y a le fait que les cinq attributs du comportement préventif présentés précédemment sont reliés aux trois concepts fondamentaux du modèle, soit la personne (le travailleur), l'environnement (physique ou social) et l'occupation (activités professionnelles). Tel qu'expliqué par Lecours et Therriault (2016), chaque attribut du comportement préventif implique l'interaction d'un de ces trois concepts ou de plusieurs à la fois. Il sera intéressant, dans l'analyse des résultats de voir comment ces concepts influencent l'adoption du comportement prévention au travail, qui sera la performance occupationnelle. L'analyse permettra de mieux comprendre comment les trois sphères (personne, environnement, occupation) se modulent au fil des années et influencent la performance occupationnelle.

Ensuite, un autre élément intéressant du modèle PEO est l'aspect dynamique du modèle. Ceci est en lien direct avec le concept central de l'essai, qui est la modification du comportement préventif selon le nombre d'années d'expérience. À l'aide du modèle PEO, il sera possible de bien comprendre comment les changements pendant la carrière des travailleurs affectent l'adoption du comportement préventif. Effectivement, la recherche permettra de documenter comment les différents attributs du comportement préventif se modifient pendant la durée de la carrière du travailleur.

Il était également pertinent de choisir un modèle qui inclut les trois concepts centraux de l'ergothérapie, soit la personne, l'environnement ainsi que l'occupation. Effectivement, pour un sujet encore peu documenté en ergothérapie, il est bien d'avoir un cadre conceptuel reprenant les concepts centraux de la profession. Ceci permettra de faire des liens pertinents pour la profession et de ne pas perdre de vue le lien avec l'ergothérapie. De plus, il s'agit d'un modèle laissant beaucoup de liberté puisque les concepts y étant présents sont simples et en petit nombre.

Enfin, suite à l'analyse des résultats, il sera intéressant de pouvoir cibler les éléments selon trois cibles d'intervention, soit la personne, l'environnement ainsi que l'occupation pour favoriser la performance occupationnelle, ici désignée comme l'adoption du comportement préventif au travail.

## 4. MÉTHODE

La méthodologie de recherche présentée dans cette section permet de comprendre la façon dont les résultats ont été obtenus. La section comprend cinq sections soit le devis de l'étude, le recrutement des participants, la collecte de données, la procédure d'analyse des données ainsi que les considérations éthiques.

### 4.1 Devis de l'étude

Afin de répondre à la question de recherche présentée précédemment, un postulat de base de type qualitatif a été choisi. La recherche qualitative « met l'accent sur la compréhension et repose sur l'interprétation d'un phénomène à partir des significations fournies par les participants » (Fortin et Gagnon, 2016, p.30). Ce type de recherche permet une compréhension élargie d'un phénomène en particulier, soit le comportement préventif dans la présente recherche. Pour ce faire, un raisonnement inductif est utilisé (Fortin et Gagnon, 2016, p.31). Il s'agit d'un raisonnement qui consiste à aller du particulier au général, en partant d'observations particulières puis en allant vers des généralisations (Fortin et Gagnon, 2016, p.13). Afin d'obtenir des généralisations vraisemblables, il est important d'avoir un grand nombre d'associations entre les différents cas observés. Des régularités ou des faits constants sont recherchés afin de découvrir des théories ou des énoncés généraux parmi les éléments abordés par les participants.

Un devis d'étude de cas est utilisé. La présente recherche vise à décrire la perception de travailleurs concernant l'adoption du comportement préventif au travail et s'inscrit ainsi dans la visée de l'étude de cas, qui vise « à faire état d'une situation réelle particulière, prise dans son contexte, et à l'analyser pour découvrir comment se manifestent et évoluent les phénomènes auxquels le chercheur s'intéresse » (Fortin et Gagnon, 2016, p.197). Également, l'étude de cas permet de découvrir le comment et le pourquoi des phénomènes (Yin, 2014). Ceci s'adapte bien pour la présente recherche qui vise, entre autres, à comprendre les raisons pourquoi certains travailleurs adoptent ou non le comportement préventif.

Cette recherche qualitative avec devis d'étude de cas permettra de recueillir et décrire le point de vue de plusieurs travailleurs afin d'analyser et de voir comment évolue l'adoption du comportement préventif selon le nombre d'années d'expérience.

## 4.2 Recrutement des participants

L'échantillonnage est le processus durant lequel les participants à l'étude sont sélectionnés. La méthode d'échantillonnage utilisée pour la présente recherche est l'échantillonnage par réseaux, aussi appelé échantillonnage en boule de neige. Il s'agit d'une « technique permettant d'obtenir graduellement un échantillon en utilisant des références obtenues des répondants recrutés initialement » (Fortin et Gagnon, 2016, p.272). Ainsi, deux premières personnes furent recrutées puisqu'elles répondaient aux critères de sélection puis ces dernières ont par la suite fourni le nom de plusieurs personnes qui répondaient également aux critères. Ceci a permis de construire un échantillon de façon graduelle. Le choix de cette méthode d'échantillonnage a été fait en raison du grand réseau social de la chercheure. La taille de l'échantillon n'était pas décidée à l'avance, puisque celle-ci dépendait des données recueillies, comme c'est le cas pour les recherches qualitatives (Fortin et Gagnon, 2016, p.31). Le recrutement des participants s'est fait jusqu'à ce que les catégories et les thèmes soulevés par les participants étaient répétés. Le nombre de participants a toutefois été limité en raison de la nature de l'étude, c'est-à-dire d'une recherche de maîtrise. Il est fort probable que la saturation empirique n'ait pas été atteinte, en raison de la nature de la présente recherche. La saturation empirique « survient quand les thèmes et catégories deviennent répétitifs et que la collecte des données n'apporte plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes » (Fortin et Gagnon, 2016, p.31). La saturation empirique étant tout de même souhaitée, il serait difficile de l'atteindre dans le présent contexte puisque cela demanderait beaucoup de temps, notamment pour l'immersion de la chercheure dans le milieu des participants et pour les nombreuses méthodes de collecte de données utilisées habituellement lors d'études de cas. Le fait de ne pas atteindre la saturation des données pourrait avoir comme effet potentiel d'engendrer des résultats moins significatifs en raison d'un nombre insuffisant de participants.

La méthode d'échantillonnage par réseaux est un échantillonnage non probabiliste, c'est-à-dire que l'échantillon a été choisi sans avoir recouru à un processus de sélection aléatoire. Ainsi, ce n'est pas toute la population qui a des chances égales d'être sélectionnée dans l'échantillon, limitant ainsi par le fait même la capacité de généralisation des résultats au-delà des éléments de l'échantillon (Fortin et Gagnon, 2016, p.263). Le choix d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste est justifié par le fait qu'il aurait été difficile d'obtenir un échantillon aléatoire dans une population cible aussi large et vaste que celle identifiée pour la présente recherche.

Effectivement, quelques critères d'inclusion ont été déterminés, mais ils englobent une très grande quantité de possibles participants. Pour les travailleurs novices, les critères d'inclusion étaient de pratiquer un métier depuis moins de 5 ans, parler en français et avoir une connaissance minimale des principes de la santé/sécurité au travail.

Pour les travailleurs expérimentés, les critères d'inclusion étaient de pratiquer un métier depuis plus de 25 ans, parler en français et avoir une connaissance minimale des principes de la santé/sécurité au travail.

Selon les besoins de la recherche, aucun critère d'exclusion n'a été appliqué. Les critères d'inclusion étant très inclusifs, de nombreux participants pouvaient s'y retrouver, c'est-à-dire que la population cible était très large. Toutefois, la chercheure a choisi de procéder à la collecte de données avec des participants œuvrant dans un métier manuel, afin de diminuer la population cible.

#### **4.3 Collecte des données**

Afin de recueillir les données, des entrevues semi-dirigées ont été conduites auprès des participants. L'entrevue a été choisie pour la présente recherche puisqu'elle permet de recueillir une grande quantité d'informations pour comprendre le phénomène vécu par les participants (Fortin et Gagnon, 2016, p.199). Le type d'entrevue semi-dirigée a été retenu afin de permettre une souplesse dans l'ordre des questions et d'ainsi mieux approfondir les thèmes sélectionnés au préalable. Le canevas d'entrevue utilisé pour les entrevues semi-dirigées se retrouve à l'annexe A. Les thèmes et les questions élaborées dans ce canevas étaient en lien direct avec les attributs du comportement préventif identifiés par Lecours et Therriault (2016). Les questions ouvertes de l'entrevue visaient à saisir ce qui justifiait l'adoption ou non du comportement préventif chez les travailleurs novices et expérimentés.

Les entrevues ont toutes eu lieu au domicile des différents participants, et ont été d'une durée variant de 9 à 22 minutes, selon la quantité d'informations que les participants avaient à donner sur les différents sujets. Les entrevues débutaient après une courte discussion sur l'âge, le nombre d'années d'expérience et les tâches réalisées dans le cadre de l'emploi des participants. Avec l'accord des participants, les entrevues ont été enregistrées sur un support audionumérique, pour en faciliter l'analyse ultérieure. Des éléments en lien avec les réactions non verbales des participants ont également été notés pendant les entrevues, par observation.

#### 4.4 Analyse des données

L’analyse des données qualitatives recueillies pendant la collecte comporte plusieurs étapes. Tout d’abord, il y a l’organisation des données, qui a débuté par la transcription en verbatim de l’entièreté des entrevues. Suite à la lecture des verbatims, un codage qualitatif a été réalisé, c’est-à-dire que des codes ont été donnés aux thèmes et sujets récurrents abordés par les participants (Fortin et Gagnon, 2016, p.360). La structure de ce codage est présentée dans la section suivante, soit la section des résultats. Ainsi, des catégories de thèmes ont été élaborées, représentant des regroupements de codes apparentés (Fortin et Gagnon, 2016, p.362). Ces thèmes ont été rassemblés de façon à fournir une description du phénomène étudié, soit l’adoption du comportement préventif au travail. L’analyse d’étude de cas consiste à produire une description détaillée de cas et de son contexte. Ainsi, dans la présente recherche, une description de la perception de l’adoption du comportement préventif a été produite, selon le niveau d’expérience de travail des participants.

L’interprétation des résultats, quant à elle, a eu lieu tout au long du codage ainsi que de l’émergence des catégories et des thèmes. Elle consiste « à accorder une signification à ce que l’on a trouvé dans les données, à dégager un sens aux résultats, et à fournir des explications et tirer des conclusions » (Patton, 2002). Ainsi, en regard des différents thèmes ayant émergé de l’interprétation, une description de la perception des travailleurs a été élaborée, la perception des travailleurs novices et expérimentés a été comparée, et de nouvelles questions ont fait leur apparition.

#### 4.5 Considérations éthiques

Le consentement libre, éclairé et continu des participants a été obtenu à l’écrit avant le début des entrevues. Chaque participant savait qu’aucun incitatif monétaire n’était relié à sa participation au projet de recherche et qu’il n’y avait aucun risque ou inconvénient à la participation. Également, le projet de recherche a obtenu une certification éthique de la recherche avec des êtres humains délivrée par le Comité d’éthique de la recherche avec des êtres humains de l’Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Le numéro du certificat est CDERS-18-12-06.03 et il a été délivré le 7 février 2018. Le certificat d’éthique se retrouve à l’Annexe B.

Les enregistrements ont été conservés sur l’ordinateur personnel de la chercheure, dans un dossier nécessitant un mot de passe. Les participants ont reçu un code numérique, qui a été apposé

sur les verbatim ainsi que sur les notes papier. Ce code est connu uniquement par la chercheure, éliminant ainsi toute possibilité d'identifier les participants. De plus, dans les verbatims d'entrevues, tous les noms, prénoms et noms d'entreprises ont été supprimés de façon à protéger l'identité des personnes citées et nommées.

## 5. RÉSULTATS

Cette section présente les résultats obtenus lors de la cueillette de données. Une description des participants de la recherche est d'abord donnée puis, en accord avec le type de recherche, la structure de codage, les principales catégories ainsi que les liens entre ces catégories sont présentés.

### 5.1 Description des participants

Au total, six personnes ont participé à cette étude. Tous les participants sont des hommes, âgés entre 23 et 55 ans. Les informations descriptives de ceux-ci sont présentées dans le Tableau 1. Sur les six participants, trois sont des travailleurs de la construction, soit un apprenti charpentier-menuisier et deux compagnons charpentiers-menuisiers. Leurs principales tâches sont le montage des fondations d'un bâtiment, la fabrication de charpente et de toiture, la pose et l'ajustement de portes et d'escaliers puis la découpe et l'assemblage d'éléments en bois. Les compagnons charpentiers-menuisiers doivent aussi faire respecter les règles sur les chantiers, notamment celles relatives à la sécurité. Également, un des participants du groupe « Novices » est un chef de train pour une compagnie ferroviaire. Ses principales tâches de travail sont le déplacement et la manœuvre des wagons sur les rails et dans les gares de triage, incluant l'attelage et le dételage des différentes pièces des trains. Le troisième participant de cette catégorie est viticulteur, et ses tâches sont plutôt l'entretien des vignes, comme la taille et le dépistage des maladies, l'embouteillage, l'entretien extérieur, les vendanges, la livraison et autres tâches reliées à la viticulture. Pour ce qui est du dernier participant du groupe « Expérimentés », il travaille dans une usine de papier, où il est vérificateur et chargeur. Ses principales tâches sont le chargement de rouleaux de papier dans un camion puis la conduite d'un camion dans un entrepôt.

Tableau 1.  
*Informations descriptives des participants*

Groupe de participants	Numéro des participants	Sexe	Âge	Métier	Nombre d'années d'expérience
Novices	Participant 1	Masculin	24	Viticulteur	4
	Participant 2	Masculin	23	Apprenti charpentier-menuisier	4
	Participant 5	Masculin	24	Chef de train	4
Expérimentés	Participant 3	Masculin	55	Vérificateur et chargeur en papeterie	30
	Participant 4	Masculin	53	Compagnon charpentier-menuisier	35
	Participant 6	Masculin	53	Compagnon charpentier-menuisier	27

## 5.2 Structure de codage

La première étape de la catégorisation fut de faire ressortir les éléments associés aux différents attributs du comportement préventif. Les éléments étaient ressortis autant lorsqu'ils favorisaient l'attribut que lorsqu'ils lui nuisaient, ou qu'ils démontraient l'absence de l'attribut en question. Un code a été attribué pour chacun des attributs du comportement préventif. Puis, à partir des différents éléments ressortis, certains des thèmes revenaient à plusieurs reprises dans les réponses données par les participants. Ce sont ces thèmes qui sont présentés dans la section suivante.

## 5.3 Thèmes émergeant

Tel qu'expliqué précédemment, des thèmes ont émergé lors de l'analyse des données. Ainsi, la présente section consiste à décrire chacun de ces thèmes à l'aide d'extraits du verbatim s'y rattachant. L'entièreté des verbatims des six entrevues se retrouve dans les Annexes C à H. Les thèmes soulevés sont les suivants : manque de connaissances, importance accordée à la santé/sécurité, habitudes et routines, exigences de vitesse, communication avec les collègues, conséquences négatives, préférences personnelles, influence du milieu de travail, analyse des tâches, rôle d'application des règlements et environnement de travail.

### 5.3.1 Manque de connaissances et de formation

Cette catégorie fait référence au fait que plusieurs des participants ont nommé le trop grand nombre de règles et de procédures de sécurité comme étant un élément nuisant au respect de celles-ci. À cet effet, un participant souligne : « Il y en a quand même beaucoup... Et souvent c'est parce que je ne les connais pas toutes ». Ce dernier souligne aussi que le fait de ne pas respecter l'ensemble des procédures de sécurité est lié au trop grand nombre de règles pour bien maîtriser chacune d'elles. Des propos semblables sont tenus par un autre participant : « C'est sûr que ça en fait pas mal. Mais on essaye de respecter ça. Ça en fait beaucoup des règlements ».

Lorsque questionné à savoir s'il a l'impression de connaître l'ensemble des règles de sécurité, un autre participant en charge de les faire appliquer sur les chantiers répond à la négative : « Non, non parce que là où je suis on a des réunions une fois par deux semaines, puis ça amène des nouveaux points que là ça m'allume, hey on a pas le droit de faire ça. Puis des fois ça va être de d'autres corps de métiers, tu te rends compte qu'ils n'ont pas le droit de faire ça eux autres aussi ».

### 5.3.2 Importance accordée à la santé/sécurité

De par leurs propos, l'ensemble des participants, autant novices qu'expérimentés, disent que la santé/sécurité est un élément très important pour eux. Effectivement, le premier travailleur novice dit accorder une grande importance à la santé/sécurité dans son milieu de travail en mentionnant simplement que cela représente beaucoup pour lui. De plus, d'autres participants accordent également une grande importance à la santé-sécurité afin de pouvoir pratiquer leur métier longtemps, même s'ils ne se disent pas être pro sécurité : « Tu n'as pas le choix si tu veux faire ça toute ta vie, il faut que ça soit important sinon tu ne travailleras pas longtemps » « Je suis quand même dans la majorité du monde, je ne suis pas pro sécurité, mais je ne travaille pas en innocent non plus ».

Le fait qu'il ne soit pas pro sécurité contraste avec les autres participants novices, qui font preuve de proactivité et d'engagement en ce qui a trait à la santé/sécurité sur leur lieu de travail : « L'année passée en novembre j'ai fait mon cours de CSST parce que c'était important que deux personnes au minimum dans l'entreprise soient bien formées s'il arrive quoi que ce soit ». « Bien la santé/sécurité au travail est un aspect assez important dans mon métier. Puis je suis moi-même

représentant du comité santé-sécurité à mon travail » « Parce que comme je disais je suis également représentant syndical et je trouve qu'on n'est pas assez bien représentés côté santé/sécurité au niveau de la compagnie ». Ainsi, il est possible de constater qu'une majorité de participants du groupe « Novices » ont suivi, de leur propre volonté, des formations supplémentaires concernant la santé/sécurité, ce qui démontre une prise d'initiatives en ce qui a trait à la prévention des accidents de travail.

Pour ce qui est des participants du groupe « Expérimentés », ils mentionnent également accorder une importance à la santé/sécurité au travail : « En fait ça représente gros. Des fois on n'y porte pas assez attention ». « Eux autres (en parlant des jeunes travailleurs), quand ils vont couper du ciment, ils mettent leur masque tout de suite, s'il y a du bruit ils vont mettre des bouchons dans les oreilles. Tandis que nous autres, dans le temps, on ne savait rien de ça. Mais, c'est une bonne affaire ». Ces travailleurs expérimentés mentionnent que la santé/sécurité sur le lieu de travail est un élément important. De plus, un participant apporte le fait que les travailleurs du groupe « Novices » ont plus de facilité à respecter les règlements puisqu'ils sont sortis de l'école récemment et qu'ils ont appris les nouveaux règlements. Il ajoute donc : « Les jeunes, eux autres, ils s'habituent avec ça, ça va bien. Ils commencent avec ce système-là c'est parfait. Nous autres, il faut faire la transition un peu ».

Hors enregistrement, un participant a également abordé l'aspect que les jeunes sont beaucoup plus sensibilisés que les travailleurs de son âge, qui ont commencé alors qu'il n'y avait pas de sensibilisation en lien avec les accidents de travail. Quant à lui, un autre participant mentionne seulement qu'il ne trouve pas difficile de respecter l'ensemble des règles et procédures de sécurité.

### 5.3.3 Habitudes et routines

La majorité des participants s'entendent également pour affirmer que le fait de développer des habitudes ou encore des routines peut nuire à la sécurité sur leur lieu de travail, même s'ils sont des travailleurs du groupe « Novices », c'est-à-dire avec moins de cinq ans d'expérience : « C'est sûr que parfois on y va en faisant un peu moins attention à cause de cela parce qu'on est un peu habitués. Parfois, c'est là qu'on casse une bouteille et qu'on peut se couper » « À un moment donné, cela devient une habitude. Tu lis tes signaux, tu dis bon je tiens ma vitesse normale

à tel endroit, mais la journée que ça va être un signal d'arrêt tu ne t'en rendras peut-être pas compte tout de suite, parce que pendant un an, un an et demi, quand tu passais là tu avais un signal de vitesse normale » « Oui, oui, il m'en est arrivé des accidents et des quasi-accidents justement à cause de ça, de ma routine. Je me disais que j'ai toujours fait ça de même il ne m'est jamais rien arrivé, mais la journée qui est arrivée de quoi, c'est là que tu te rends compte que c'est trop tard ».

Également, les travailleurs expérimentés rapportent le fait que les routines et les habitudes qu'ils ont acquis à travers le temps peuvent nuire à leur sécurité au travail : « Oui, c'est sûr qu'à un moment donné ça devient une routine. (...) C'est là qu'il y a plus de risques des fois... » « C'est l'habitude, mais des fois, nos doigts passent proches des lames et tout, on est pas toujours corrects » « Des fois, on prend une habitude puis... c'est machinal » « Bien des fois on prend des petites chances, mais c'est notre santé qui est en jeu ».

Ces données démontrent que les participants sont bel et bien conscients que leurs habitudes et leurs routines de travail peuvent parfois nuire à leur propre sécurité.

#### 5.3.4 Exigences de vitesse de travail

L'ensemble des travailleurs interrogés ont mentionné parfois travailler à un rythme plus rapide que ce qui devrait être normalement fait. Tout d'abord, mentionnons les travailleurs novices, qui sont parfois amenés à travailler à un rythme plus rapide. Notamment, un participant rapporte que ses employeurs le poussent à travailler plus rapidement sur une base régulière. Les deux autres travailleurs novices abondent également en ce sens : « Admettons que des fois je ne prends pas le temps. Des fois je me trompe, ça arrive ». « Mais, sinon tu t'en vas sur le résidentiel, il y a beaucoup d'affaires que les gars ne respectent pas parce que ça prend plus de temps (...) c'est surtout sur le résidentiel là que c'est Go ! Go ! Go ! C'est super rapide pi les gars sur la santé-sécurité ils tournent les coins ronds pour économiser du temps en fait ».

Un participant, travailleur de la construction, souligne également le fait que le milieu de travail influence beaucoup le contexte de santé/sécurité. Le fait de travailler sur la construction résidentielle impose un rythme de travail rapide, dans lequel les travailleurs semblent prendre moins de temps pour la prévention des accidents de travail. L'aspect de l'influence du milieu de travail sera abordé plus amplement dans une section suivante. Les participants du groupe

« Expérimentés » ont également tous abordé le fait que de travailler trop rapidement peut nuire à leur sécurité : « Les chutes en hauteur des fois on prend des petites chances pareil mais on ne devrait pas. On veut se sauver un petit peu de temps » « Ça dépend de chaque personne, mais des fois, je coupe les coins ronds » « On veut que ça avance, on a quand même des comptes à rendre au boss alors il faut quand même que ça avance. Des fois c'est, quand tu retardes un chantier il y a un sous-traitant qui attend pis là ça chiale... alors là des fois on fait des petits coups vites » « Il faut toujours aller vite, performer, performer au détriment du harnais » « Des fois c'est qu'on dirait qu'on est trop pressés. Des fois, on a la pression un peu de l'employeur que ça presse alors là tu déplaces les déchets et tu travailles, mais en réalité tu devrais prendre 10 minutes sortir tout et après ça va travailler mieux ».

Un participant, quant à lui, mentionne que ça lui arrive de faire plus vite avec l'habitude, mais que cela n'est pas une exigence de ses supérieurs, mais bien une exigence qu'il se fixe lui-même. De par leurs paroles, il est possible de constater que les travailleurs interrogés, autant novices qu'expérimentés, sont souvent amenés à travailler plus rapidement, au détriment de leur sécurité. Ainsi, leur efficacité est mise de l'avant plus que leur sécurité.

### 5.3.5 Communication avec les collègues

Lorsque questionnés sur l'importance de la communication avec les collègues de travail en prévention des accidents de travail, les participants sont unanimes, il s'agit d'une composante essentielle : « C'est important d'avoir une bonne communication parce qu'en n'arrêtant pas de le dire, on va être plus conscientisés de ne pas le faire (...) Mais c'est important tout le temps » « C'est le plus important en fait, c'est comme tantôt, j'étais en train de démonter quelque chose et je n'ai pas commencé par le bon bout, (nom du collègue) me l'a dit. » « Très important » « 100 %, on n'en parle pas assez, mais c'est 100 %. Comme tout homme, on parle moins (rires) et il y en a avec qui on parle encore moins, il y en a avec qui tu as un petit peu moins d'atomes crochus si je peux dire là quand tu travailles avec eux autres. Alors des fois tu aimes mieux te dire ; oups je ne parlerai pas, je vais fermer ma gueule » « Ah c'est un des aspects les plus importants. Je veux dire je suis vraiment pour ça » « Oui ça c'est important, mais ça va très bien de ce côté-là. Oui ça va très bien moi je n'ai pas un mot à dire, tous les gars avec qui je travaille sont bien gentils ouais ».

Il est possible de constater que deux des participants du groupe « Expérimentés » sous-entendent le fait que la communication en matière de prévention des accidents peut être influencée par une mésentente avec un collègue. Un novice sous-entend également un élément abondant dans le même sens lorsqu'il dit : « Avec les collègues, il y en a tout le temps qui peuvent se penser peut-être un peu meilleurs, alors ils peuvent dire ; regarde je vais y aller là puis ce n'est pas grave même si la tête me tourne un peu ». Un autre participant met également l'accent sur le fait que la communication est à la base du transfert de connaissances en ce qui a trait à la prévention des accidents de travail. Selon lui, c'est le bouche-à-oreille qui fait en sorte que les connaissances de chacun peuvent être partagées pour ainsi diminuer le risque d'accident. Il mentionne également que les jeunes travailleurs sont en bonne posture pour renseigner leurs collègues sur les dernières règles et procédures, puisqu'ils sortent de l'école : « S'il travaille sur un autre chantier, il se le fait dire, puis lui il va le redire. C'est le bouche-à-oreille. Ce n'est jamais les mêmes sous-traitants alors on apprend... des fois ça peut être un jeune qui sort de l'école aussi qui va nous en montrer ».

Les participants s'entendent aussi pour affirmer que lorsqu'ils sont témoins d'une situation à risque pour un collègue, leur premier réflexe serait d'en parler, venant ainsi confirmer le fait que la communication est un point central de la prévention des accidents de travail pour eux : « C'est sûr que ça il faut que tu le dises, tu n'as pas le choix si tu vois l'autre qui... je ne sais pas je n'ai pas vraiment d'exemple, ça arrive vite, mais c'est sûr il faut que tu lui dises ; regarde c'est pas correct tu travailles en épais là tu vas te planter. Il faut que tu le dises c'est sa sécurité puis si lui il tombe, il peut te tomber dessus, c'est la tienne aussi qui est en jeu » « Quand tu vois une autre personne se mettre dans une situation dangereuse, c'est d'aller le voir et essayer de lui expliquer pourquoi c'est dangereux ».

### 5.3.6 Conséquences négatives

Le fait de vouloir éviter les conséquences négatives, autant pour soi que pour les autres, liées aux accidents de travail a également été abordé par plusieurs des participants. Tout d'abord, il est intéressant de constater que les travailleurs du groupe « Novices » verbalisent un fort désir de ne pas se blesser pendant les tâches reliées à leur travail : « Le gars était en haut, c'était très haut, donc il fallait que je monte 4-5 marches, il fallait que je descende le mobilier, mais je l'ai essayé tout seul pareil [rires], mais après j'ai dit au gars ; tiens-le, il y a deux autres personnes qui

vont venir m'aider parce que si je tombe, le meuble m'écrase en bas. Ça oui quand je vois une affaire de même c'est sûr je ne niaiserai pas là. (...) Personne ne veut se blesser pour rien non plus » « Moi, quand je ne suis pas capable de lever de quoi ou que je sais que c'est trop lourd pour moi, je ne forcerai pas après... Je vais demander de l'aide à quelqu'un. (...) Je m'informe pas mal tout le temps soit avec (nom du collègue) ou avec (nom du collègue) comment procéder pour ne pas me faire mal ou ne pas tomber non plus... Faire de la bonne façon en fait » « Admettons si une situation est trop dangereuse pour moi, peu importe la pression de mes supérieurs, peu importe si ça presse d'aller chercher le wagon à une place, si c'est trop dangereux personnellement, je n'y vais pas, puis il arrivera ce qui arrivera. Puis je veux dire que je suis prêt à vivre avec les conséquences ».

Toutefois, des propos tenus par un autre participant novice démontrent que ce dernier va parfois à l'encontre de ce qu'il croit afin de conserver son emploi. Il s'agit également d'un élément mentionné par un autre participant, qui dit que de nombreux nouveaux employés se font mettre de la pression par les employeurs pour faire des tâches non sécuritaires : « En même temps toi tu es un apprenti, tu ne veux pas te mettre à dire à ton boss ; ah là ce n'est pas sécuritaire. Lui il va te dire ; bien, va t'en chez vous je vais en prendre un autre qui est prêt à monter là-dedans (en parlant d'un échafaud non sécuritaire) » « Ça arrive surtout aux nouveaux employés qui se font intimider par les employeurs et qui se font forcer d'aller dans des endroits non sécuritaires ».

Plusieurs des participants ont également abordé le fait que la peur d'être surveillé et de recevoir une amende ou des réprimandes influence aussi le fait qu'ils respectent plus les règles de sécurité : « Souvent, quand on travaille en dedans, notre casque on ne l'a pas tout le temps... Mais comme aujourd'hui, c'est quand même un plus gros chantier puis là on l'avait. C'est surtout quand on sait qu'on est surveillés. J'ai travaillé en fin de semaine puis on n'avait pas notre casque, mais on sait qu'il n'y a personne qui va passer de la CCQ » « Tu es comme entre l'arbre et l'écorce parce que tu veux respecter le règlement, tu ne veux pas te faire réprimander, mais tu ne veux pas mettre ta vie en danger non plus » « Oui, c'est toujours exigé, mais tu sais que tu ne te feras pas taper sur les doigts alors tu dis ; ah le casque... » « La visite de la sécurité admettons là, on a une mutuelle d'assurances. Si on sait qu'ils vont venir... s'ils venaient plus souvent probablement qu'on ferait plus attention. Comme là je suis sur un contrat que tu as le droit à deux avertissements,

après tu es sorti du chantier. Alors là tu y penses. Tu te dis ; là je vais prendre cinq minutes parce que si j'ai un avertissement après, j'ai pu de chance, la deuxième c'est fini » « Oui, ça, on n'a pas le choix parce que maintenant, s'il y a un accident, le contremaître général peut être poursuivi au criminel. C'est tout le temps sa responsabilité à l'entrepreneur général. (...) Parce que même s'il y a un sous-traitant qui ne met pas son chapeau, si la CSST passe, lui il a un ticket et mon patron a un ticket. Puis c'est pour notre sécurité aussi ».

### 5.3.7 Préférence personnelle

Deux des participants expérimentés ont également parlé du fait que parfois, le non-respect des règles de sécurité est un acte réfléchi et voulu de leur part. Notamment, un participant parle du fait qu'il choisit de monter sur la dernière marche de l'escabeau, même si cela est interdit et dangereux, puisque cela va mieux de travailler ainsi. Il dit aussi ne pas toujours s'attacher en hauteur et ne pas toujours porter son chapeau, et ce en raison de préférences personnelles : « Oui peut-être un peu ça puis on va monter sur la dernière marche de l'escabeau même si on n'a pas le droit, mais on est à l'aise de travailler. Tu n'as rien, tu n'as pas de barreaux à l'entour de toi tu es à l'aise. Tandis que là si tu montes un genre d'échafaud, là tu as beaucoup d'obstacles. C'est pour ta sécurité, mais tu es un peu moins à l'aise » « On ne s'attache pas tout le temps, mais on devrait s'attacher. (...) On est beaucoup limités dans nos mouvements là-dedans, c'est trop restreint dans nos mouvements » « Le casque oui je te dirais, c'est chaud, c'est pesant, c'est contraignant. (...) Je serais porté à le laisser dans mon véhicule ».

Un autre participant expérimenté aborde quant à lui le fait qu'à l'occasion, il ne met pas son masque puisque ses collègues n'en portent pas. Il se sent coupable d'en porter un alors que les autres n'ont pas accès à cet équipement de sécurité : « Mais on est 15 sur le chantier, si je balaie je mets mon masque, mais le plombier, l'électricien ils ne mettront pas tous leur masque eux autres. Ça veut dire que... si moi je le mets, les autres vont dire ; nous autres aussi ça nous en prend un ».

### 5.3.8 Influence du milieu de travail

À travers les entrevues, les participants ont verbalisé plusieurs éléments qui influencent positivement ou négativement l'adoption d'un comportement sécuritaire sur leur lieu de travail. Parmi ces éléments, plusieurs sont directement liés aux réalités du milieu de travail ou à la culture

de l'entreprise : « Nous autres les chapeaux de sécurité tout le monde les porte, les bottes de sécurité tout le monde porte ça » « On devrait parfois couper des morceaux dans des petites pièces, des fois dans des grandes pour éloigner justement notre risque de blessure pis là on pense ; ah il va y avoir de la perte... de la perte de matériel, mais en fait tu es mieux de perdre deux pieds de bois que de perdre un doigt ».

Tout d'abord, il y a le fait que lorsqu'une compagnie ne prône pas la sécurité, les employés sont moins portés à respecter les règles et procédures. Le manque d'intérêt pour la compagnie envers la prévention des accidents peut se traduire de différentes façons comme le manque de formation ou encore le manque de matériel adéquat, tel que rapporté par un participant : « Ouais, le patron il dit juste ; faites attention, pis quand tu vas sur un toit tu t'attaches. Mais pas de formation ni rien, c'est qu'est-ce qu'on sait. On sait les règlements on les fait respecter, mais on n'a pas une grosse formation » « La silice c'est dans le ciment. Quand on travaille dans le ciment ça prend tout le temps un masque à poussière ou une balayeuse après notre appareil. Ça encore là ce n'est pas tous les entrepreneurs qui sont équipés de ça parce que ça coûte assez cher. Bien des fois on prend des petites chances, mais c'est notre santé. (...) C'est ça, c'est tous des appareils dispendieux, des fois le patron il ne veut pas trop payer ça. Nous autres on veut que ça avance pareil alors des fois on met juste notre masque » « Mais on n'a pas un employeur qui va nous donner du rafraîchissement une fois par année. Il va le faire des fois, s'il est obligé, mais c'est très secondaire pour lui » « Tout ça mit avec la fatigue, mis avec les règlements d'exploitation ce n'est pas un environnement qui est nécessairement agréable. Ce n'est pas un environnement qui prône la santé/sécurité tant que ça, ce n'est pas ça. (...) Dans le public oui, dans les médias la compagnie va faire des démarches incroyables pour dire ; oui le chemin de fer c'est sécuritaire, c'est si pis c'est ça. Mais la réalité dans le champ c'est complètement l'inverse. La sécurité c'est la dernière priorité puis leur priorité numéro un c'est les profits. C'est triste, mais c'est comme ça » « Ce qui est triste et un peu stupide dans le règlement d'exploitation ferroviaire canadien, c'est que ceux qui écrivent les règlements n'ont jamais travaillé dans le champ. (...) Alors là ils changent nos règlements, et des fois ça rend la tâche plus dangereuse qu'elle ne l'était avant » « Ou comme l'année passée ou il y a deux ans, ils avaient mis une application de pesticides et on était dans le même champ. Ils n'ont pas le droit. Alors ça, j'ai dit vous avez le droit de vous lever et de partir, alors on est parti ». Tel que mentionné dans l'extrait de verbatim précédent, le participant a tout de

même fait preuve de proactivité devant le geste de son employeur. Effectivement, il a communiqué avec ses collègues afin de les avertir de leurs droits en matière de santé/sécurité et ils ont ainsi quitté l'environnement qui était dangereux pour eux.

Deux participants, quant à eux, amènent le point qu'un des éléments favorisant le respect des règles de sécurité, est le fait de recevoir fréquemment des rappels des règles ou encore d'avoir des visites des inspecteurs. Plus spécifiquement, un participant amène aussi le fait que sur les plus gros chantiers de construction, la sécurité est beaucoup plus respectée puisque les inspecteurs passent plus souvent : « Tu arrives au chantier, la première affaire qu'ils te disent c'est ; là pas besoin de te courir ici, on n'est pas pressés, il n'y a pas le feu, c'est ta sécurité. En fait ce n'est pas compliqué, il y a des réunions je pense que c'est à chaque deux semaines sur la santé/sécurité. Ils font comme un petit rappel des règlements, des lois » « Mais, les différents chantiers qu'on fait nous autres avec (nom du patron) comme où on travaille, là les employés de la CSST ne sont pas toujours au courant de ces chantiers-là, donc ils ne viennent pas tout le temps voir » « La visite de la sécurité admettons là, on a une mutuelle d'assurances. Si on sait qu'ils vont venir... S'ils venaient plus souvent probablement qu'on ferait plus attention. (...) Ça fait en sorte que des fois on va être plus négligeant sur la sécurité. Puis c'est un peu stupide parce qu'on devrait toujours être prudent » « Ils nous rappellent tout le temps de mettre notre ceinture puis nos lunettes et d'être prudent. (...) C'est ça, juste un petit 5-10 minutes. Mais c'est tous les jours, c'est bon ».

Un autre élément imposé par le milieu de travail est naturellement les tâches que les travailleurs interrogés doivent accomplir. Effectivement, de par la nature de leur emploi, les travailleurs doivent souvent procéder à des tâches dangereuses et à risque. Certains participants en ont glissé quelques mots, cela démontrant qu'ils sont conscients du danger auquel ils font face tous les jours : « Ça veut dire que j'embarque en mouvement sur des wagons, sur des pièces de matériel roulant, je me mets souvent entre les wagons pour les séparer. Je suis toujours dans des points à risque de me faire prendre entre deux wagons. Je veux dire, oui on a des techniques de travail approuvées, mais il suffit d'un instant, d'un moment d'inattention et tu peux perdre une jambe, perdre un bras » « Je vois pas mal ça, des risques de chute en hauteur, des échafauds des affaires de même » « Les chutes en hauteur surtout, quand on travaille sur les toits, tout le temps mettre le harnais tout le temps. Surtout, ça, c'est un gros point pour nous autres. La silice aussi » « Travailler

avec du vin c'est aussi travailler avec du gaz. Travailler avec du gaz carbonique, des fois quand on va dans les cuves en arrière, et bien il faut le savoir, il faut le dire aux autres ; tu ne vas pas en arrière, tu ne vas pas en arrière plus que 5 minutes, tu peux tomber. Parce qu'il y a de la fermentation et la fermentation dégage beaucoup. Alors pas plus que 5 minutes ».

### 5.3.9 Analyse des tâches

Les travailleurs novices s'entendent pour dire qu'une période d'analyse est nécessaire avant d'entreprendre une nouvelle tâche de façon sécuritaire. Toutefois, malgré un temps de réflexion, des accidents peuvent tout de même survenir : « En fait, c'est sûr qu'on vérifie tout le temps les lieux. Si on déplace ça, est-ce qu'on peut accrocher certaines affaires et se faire mal... Si on met l'escalier là, on peut tu accrocher ça sur les cuves, est-ce qu'on peut accoter ça... C'est sûr que c'est tout le temps vérifier chaque mouvement. (...) C'est vraiment de regarder le potentiel de risque. (...) Parfois je peux y aller d'une façon un peu trop... même sans savoir nécessairement 100% quoi faire un petit peu trop sûr tsé là » « Ouais, je m'informe pas mal tout le temps soit avec (nom du collègue) ou avec (nom du collègue), comment procéder pour ne pas me faire mal ou ne pas me planter non plus... Faire de la bonne façon en fait. (...) C'est comme tantôt j'étais en train de démonter quelque chose et je n'ai pas commencé par le bon bout, (nom du collègue) me l'a dit. Ne fais pas ça de même, ça va te tomber sur la tête. Tu es mieux de commencer comme ça, on va être certains d'arriver corrects à la fin » « Même si ça fait cinq ans, dix ans que tu fais la même tâche, quand ils sortent un nouveau règlement, oui tu prends un cinq minutes de réflexion. Tu te demandes pourquoi, pourquoi ils ont changé ça, pourquoi de la manière que je le faisais avant ce n'était pas sécuritaire, tu t'adaptes ».

Les participants du groupe « Novices » ont un souci de réfléchir avant d'entreprendre une tâche, mais cela n'est parfois pas suffisant pour éviter les accidents. De plus, tel qu'abordé précédemment, ils font parfois des tâches par habitude, sans prendre un moment d'analyse. Pour sa part, un participant du groupe « Expérimentés », n'accorde pas beaucoup de temps à l'analyse des tâches, puisque cela revient à des habitudes : « Ouais, mais c'est sûr que ça revient pas mal tout le temps au même nous autres qu'est-ce qu'on fait. (...) Des fois on y pense, des fois on va essayer d'aller plus vite un peu ». Un autre participant, quant à lui, dit réfléchir avant d'entreprendre une nouvelle tâche : « Alors, la quand j'ai une nouvelle tâche souvent je vais attendre là, je réfléchis; ok comment je vais procéder, comment je vais procéder » « C'est de se

trouver une manière pour que ça aille bien ». Toutefois, ces deux mêmes participants ont aussi dit agir par habitude également par moment, tel que mentionné plus tôt à la section 5.3.3

### 5.3.10 Rôle d'application des règles et procédures de sécurité

Deux des participants du groupe « Expérimentés » sont contremaîtres sur leur chantier. Ainsi, avec ce poste viennent des responsabilités, dont le fait de faire appliquer les règles de sécurité pour tous les employés. Les deux participants mentionnent que cela influence le fait qu'ils sont plus enclins à respecter eux même les règles : « Je vais lui dire, ouais c'est officiel. C'est ma responsabilité aussi. (...) Ouais, c'est ma responsabilité, il s'attache automatiquement. Habituellement on le dit une fois puis il s'attache » « Là je n'ai pas le choix sur le chantier que je suis, il faut que je l'aie (en parlant de son casque de sécurité) puis il faut que je fasse appliquer la sécurité aussi. Là je l'ai tout le temps tout le temps en permanence ».

### 5.3.11 Environnement de travail sécuritaire

Deux des participants disent faire la maintenance de leurs appareils et outils de travail puisque cela fait partie de leurs tâches qu'ils doivent accomplir dans une journée. Il s'agit donc d'une obligation pour eux : « En fait, pas tellement parce que c'est sûr qu'on fait l'entretien des machines tous les jours, à toutes les fins de journées on fait l'entretien des machines. (...) Oui, ça fait partie de nos tâches de faire cet entretien-là. Donc c'est comme ça, ça se fait tout de suite. Mais sinon pour les affaires qui sont plus à l'intérieur c'est sûr qu'encore là il y a un gros ménage qui se fait à la fin des embouteillages » « Oui à chaque travail avant notre quart on regarde notre huile, on vérifie à l'entour du camion s'il y a des trucs qui sont brisés ou quelque chose d'autre ».

Deux autres des participants, quant à eux, disent faire la maintenance sur leurs outils, mais sans obligation de la part de leur employeur, il s'agit donc d'une forme de proactivité dont ils font preuve : « Je veux dire je fais attention, j'essaye de garder la cabine de locomotive propre. Il y en a qui brisent des choses pour le plaisir de briser. C'est complètement stupide parce qu'il n'y a personne qui va le réparer, il n'y a personne qui va l'entretenir... Moi j'accorde une grande importance à ça parce que justement, je sais que si c'est brisé, ça va rester brisé » « Oui, sur les miens oui, mais je ne prendrai pas ceux d'un autre pour dire je vais faire ta maintenance là. (...) Sur les miens, qui me sont fournis, je m'arrange avec ».

Pour leur part, deux autres participants semblent accorder une moins grande importance à la maintenance des appareils et outils qu'ils utilisent : « Oui, des fois on les étire au bout, des fois on devrait faire plus d'entretien, mais encore la... Des outils on en a pas tellement nous autres alors si on l'envoie par exemple 2-3 jours se faire réparer, on ne l'a pas pendant ce temps-là, des fois on attend presque que ça brise avant de les envoyer ». « Non, en principe ça ne serait pas à nous autres de faire ça. Ça serait mettons à (nom du patron) de regarder. Nous autres on lui dit, mais c'est à lui de le faire ».

#### **5.4 Liens entre les catégories**

Afin de favoriser la réflexion par rapport à l'objectif de la présente étude, soit de décrire la perception des travailleurs concernant l'adoption du comportement préventif, plusieurs liens peuvent être faits entre les différentes catégories identifiées précédemment. Ainsi, les éléments qui favorisent et qui nuisent à l'adoption du comportement préventif ressortis par les participants sont présentés. L'ensemble de ces éléments sont résumés dans le Tableau 2.

##### **5.4.1 Éléments favorisant l'adoption du comportement préventif**

Parmi tous les thèmes abordés par les participants pendant les entrevues, huit éléments sont ressortis comme favorisant l'adoption d'un comportement préventif, tous niveaux d'expérience confondus : la communication avec les collègues, la crainte de subir des conséquences (blessures, amendes, réprimandes) suite à un accident ou suite au non-respect des règles de sécurité, l'importance accordée par les employés à la santé/sécurité, le fait d'analyser les tâches avant de les débuter, le fait de recevoir des formations ou des rappels fréquents concernant les règles et procédures de sécurité, l'obligation de faire respecter les règles liées à un rôle du travailleur (par exemple contremaître sur un chantier), le fait d'être fréquemment surveillé puis la peur de perdre son emploi.

##### **5.4.2 Éléments nuisant à l'adoption du comportement préventif.**

Encore ici, plusieurs éléments sont ressortis comme entravant l'adoption d'un comportement préventif : le manque connaissances des règles et procédures de sécurité, les habitudes et routines acquises, la vitesse d'exécution des tâches, les exigences du milieu de travail et des tâches à accomplir, ou encore le manque d'intérêt de l'employeur face à la sécurité de ses employés puis l'encombrement physique lié au matériel de sécurité

Tableau 2.  
*Résumé des éléments favorisant et nuisant à l'adoption du CPT*

Éléments favorisant le CPT	Éléments nuisant au CPT
Communication avec les collègues	Manque de connaissances et de formation
Crainte de subir des conséquences	Habitudes et routines
Importance accordée à la santé/sécurité	Vitesse d'exécution
Analyser les tâches avant de débuter	Exigences du milieu de travail
Recevoir des formations	Exigences de l'employeur
Recevoir des rappels fréquents des règles et procédures de sécurité	Manque d'intérêt de l'employeur face à la sécurité de ses employés
Le fait d'être surveillé	Encombrement physique lié au matériel de sécurité
Obligation de faire respecter les règles	

### **5.5 Adoption du comportement préventif des travailleurs novices et expérimentés**

Concernant les participants novices, seulement un des cinq attributs du comportement préventif au travail est démontré de façon unanime par ceux-ci dans cette étude. Effectivement, le fait de démontrer une préoccupation pour l'environnement social est respecté par l'ensemble des participants novices. Par la suite, il y a le fait de faire preuve de proactivité concernant la prévention des accidents de travail qui est respecté par deux des trois participants novices. Ceci démontre que pour eux, la santé/sécurité est un élément non négligeable sur leur travail. Ensuite, il y a deux attributs qui ne sont pas respectés en général. Tout d'abord, le fait de démontrer des compétences analytiques avant d'entreprendre des tâches est très variable chez les novices. Puis, le respect des règles et des procédures de sécurité est également variable en raison des divers éléments énoncés précédemment. Pour les travailleurs expérimentés, seulement un des cinq attributs du comportement préventif au travail est adopté de façon unanime. Il s'agit de l'importance accordée à l'environnement social dans la prévention des accidents de travail. Ensuite, il y a les capacités d'analyse ainsi que le respect des règles et des procédures de sécurité qui sont deux attributs qui sont respectés de façon variable de la part des trois travailleurs expérimentés. Finalement, le fait de faire preuve de proactivité en matière de prévention des accidents de travail est un attribut qui n'est respecté par aucun des travailleurs expérimentés. La comparaison du respect des cinq attributs du CPT est présentée dans le Tableau 3.

Tableau 3.  
*Comparaison des attributs du CPT entre les novices et les expérimentés*

Attributs du CPT	Travailleurs novices	Travailleurs expérimentés
1. Respect des règles et procédures de sécurité	Démontré de façon <b>variable</b>	Démontré de façon <b>variable</b>
2. Proactivité, participation, engagement et prises d'initiatives en lien avec la sécurité	Démontré par la <b>majorité</b> des participants novices	N'est démontré par <b>aucun</b> des participants expérimentés
3. Maintenance de l'environnement physique	Démontré de façon <b>variable</b>	Démontré de façon <b>variable</b>
4. Préoccupation pour l'environnement social	Démontré de façon <b>unanime</b>	Démontré de façon <b>unanime</b>
5. Compétences analytiques des situations de travail	Démontré de façon <b>variable</b>	Démontré de façon <b>variable</b>

## 6. DISCUSSION

Le but de cette recherche était de recueillir et comparer les points de vue de travailleurs novices et expérimentés, concernant l'adoption du comportement prévention au travail. Pour l'atteindre, une série d'entretiens semi-dirigés ont été menés avec des travailleurs novices ( $n=3$ ) et des travailleurs expérimentés ( $n=3$ ). Le modèle PEO a été utilisé pour l'analyse dynamique des résultats. La méthode d'analyse de contenu a été utilisée.

Dans cette section, dans un premier temps, les résultats obtenus sont mis en relation avec la littérature disponible afin de dégager des points de convergence et de divergence en lien avec les attributs du CPT. Ensuite, l'influence de l'expérience de travail dans l'adoption du CPT est discutée. Puis, à la lumière de ces résultats, des pistes d'action en prévention primaire sont données. Enfin, les forces et les limites de l'étude sont abordées, tout comme les retombées potentielles des résultats sur la pratique.

### 6.1 Comportement préventif au travail

Le CPT se définit comme un concept multidimensionnel et complexe allant au-delà des tâches normalement demandées au travailleur, car celui-ci doit réfléchir, analyser et prendre des décisions, en plus de s'investir et s'engager dans une équipe et une organisation, en termes de santé et sécurité au travail. Plus spécifiquement, tel que mentionné précédemment, le comportement préventif se définit lorsque l'employé démontre cinq attributs (Lecours et Therriault, 2016). En regard du CPT, la présente recherche a démontré une minime différence de perception entre les novices et les expérimentés quant à l'utilisation de ces cinq attributs.

L'attribut un, étant de respecter l'ensemble des règles et procédures de sécurité converge entre les travailleurs novices et expérimentés, puisque cela est respecté de façon variable dans ces deux groupes. Effectivement, ce n'est pas tous les participants qui respectent l'ensemble des règles et procédures de sécurité, et ce pour diverses raisons. Un seul participant novice et un seul participant expérimenté disent respecter toutes les règles de sécurité à leur travail. Ce dernier respecte l'ensemble de ces règles puisque la sécurité est une partie intégrante de la culture de son lieu de travail et son employeur y accorde une grande importance. Plusieurs raisons peuvent toutefois affecter le choix de ne pas respecter l'ensemble des règles de sécurité. Ces raisons sont semblables chez les novices et les expérimentés. Alors que chez les novices il est surtout raison du

manque de connaissances de l'ensemble des règlements, du fait de devoir travailler rapidement ainsi que le jugement personnel qui amène à ne pas tout respecter. Chez les expérimentés il s'agit plutôt de devoir travailler vite et d'avoir des habitudes qui font en sorte que les règles ne sont pas respectées.

Le deuxième attribut, étant de faire preuve de proactivité, de participation, d'engagement et de prises d'initiatives en lien avec la prévention, diverge entre les travailleurs novices et expérimentés. Alors que la majorité des travailleurs novices ont pris part à des formations supplémentaires de santé/sécurité ou font partie du comité santé/sécurité de leur entreprise, et ce de leur plein gré, aucun des travailleurs expérimentés n'a fait preuve de proactivité en ce sens. Également, ils ne mentionnent pas avoir l'intention de suivre des formations supplémentaires, malgré le fait que certains rapportent un manque de connaissances des règles à suivre en matière de sécurité.

L'attribut trois, maintenir un environnement de travail sécuritaire, converge entre les travailleurs novices et expérimentés. La majorité des travailleurs novices maintiennent un environnement physique sécuritaire, mais les raisons sont diverses. Alors qu'un des participants novices maintient son environnement de travail sécuritaire par obligation, l'autre le fait puisqu'il y accorde une grande importance personnellement. Pour ce qui est des travailleurs expérimentés, c'est également la majorité de ceux-ci qui respectent un environnement de travail sécuritaire, également par obligation ou par choix personnel. Les deux autres participants ne respectant pas cet attribut le font puisque cela ne fait pas partie de leurs tâches ou parce que la réalité du milieu de travail ne le permet pas.

Le quatrième attribut, soit de démontrer une préoccupation pour l'environnement social en communiquant avec les collègues concernant la santé/sécurité, converge entre les deux groupes de travailleurs. Effectivement, l'ensemble des travailleurs questionnés disent que la communication avec les collègues est essentielle en prévention des accidents. Toutefois, deux des travailleurs expérimentés disent que la communication peut être affectée par le type de liens entre les collègues et que des liens négatifs peuvent nuire à la communication. L'attitude et l'influence des collègues ont été identifiées par Lecours et Therriault (2016) comme étant des antécédents au comportement préventif. Cela est donc en accord avec les résultats obtenus voulant que l'attitude négative de

certains collègues puisse nuire à la communication et ainsi nuire à la prévention des accidents de travail.

Finalement, le cinquième et dernier attribut du comportement préventif est le fait de démontrer des compétences analytiques des situations de travail en identifiant les dangers avant de commencer une tâche et en mobilisant les connaissances appropriées, converge entre les novices et expérimentés puisqu'il est respecté de façon variable dans les deux groupes. Effectivement, bien que l'ensemble des participants mentionnent d'emblée prendre un temps d'analyse avant d'entreprendre une nouvelle tâche, ils mentionnent également aller parfois trop vite dans leurs tâches et également procéder par habitude, faisant ainsi en sorte qu'ils ne prennent pas toujours le temps d'analyser l'ensemble de leurs tâches avant de les débuter.

Il est possible de constater que de nombreuses variances sont présentes entre les réponses des travailleurs d'un même groupe. Deux des trois travailleurs expérimentés sont des charpentiers-menuisiers, alors que le troisième travaille dans une usine. Ainsi, les trois travailleurs novices œuvrent dans trois milieux de travail différents. Il est donc possible que les différences constatées dans l'adoption du comportement préventif chez ces travailleurs s'expliquent par leur le lieu de travail des travailleurs ainsi que l'influence de leurs employeurs respectifs. De nombreux autres éléments peuvent expliquer ces différences entre les participants d'un même groupe, notamment la réalité du milieu de travail ainsi que les tâches à effectuer associées au métier. Ces aspects sont également corroborés par l'IRSST (2015) qui mentionne que les risques d'accident de travail sont non seulement liés à l'âge du travailleur, mais également aux conditions d'exercice du travail, aux types de tâches effectuées ainsi qu'aux conditions d'emploi. De même, Lecours et Therriault (2016) mentionnent que les exigences liées aux tâches de travail peuvent influencer l'adoption du comportement préventif. De même, Cellar, Nelson, Yorke et Bauer (2001) rapportent que certains traits de personnalité influencent aussi le comportement sécuritaire sur un lieu de travail.

## 6.2 Influence de l'expérience de travail

En regard de l'expérience de travail, la recherche a démontré une légère différence de perception entre les novices et les expérimentés. Effectivement, alors que quatre attributs convergent, un seul est différent, soit le fait de faire preuve de proactivité et d'initiatives en matière de santé/sécurité au travail. Ce dernier attribut est démontré par la majorité des travailleurs novices alors qu'il ne l'est par aucun des travailleurs expérimentés. Mis à part cet attribut divergent, aucune

différence majeure n'est notée pour les quatre autres attributs. Il n'est donc actuellement pas possible d'affirmer que l'expérience de travail influence effectivement l'adoption du comportement préventif. Toutefois, de nombreux éléments existent dans la littérature pouvant expliquer pourquoi les travailleurs novices sont plus souvent victimes d'accidents de travail que les travailleurs expérimentés.

Effectivement, de nombreux éléments entrent en ligne de compte dans l'adoption du CPT, autant pour les novices que pour les travailleurs expérimentés, sans lien direct avec l'expérience de travail. Ces éléments ont été identifiés par Lecours et Therriault (2016). On dénombre donc les connaissances, la motivation, la formation reçue, le sentiment d'auto-efficacité, les compétences, les attitudes et l'influence des collègues, le climat de sécurité, le style de gestion ainsi que les exigences des tâches. Il est toutefois intéressant de prendre en considération le fait que par exemple, les connaissances ainsi que les compétences sont normalement améliorées avec les années d'expérience, ce qui pourrait peut-être expliquer pourquoi les travailleurs expérimentés sont moins souvent victimes d'accidents de travail. Effectivement, Lemarier (2015) mentionne qu'avec l'expérience viennent les connaissances, ainsi que des habitudes qui deviennent plus sécuritaires. Les travailleurs expérimentés connaissent mieux leur métier et les dangers qui y sont reliés alors que les jeunes travailleurs peuvent parfois présenter une certaine inconscience des risques (Lemarier, 2015).

Également, il est possible que les résultats obtenus disant qu'aucun des participants n'adopte le comportement préventif soient influencés par le fait que tous les participants sont des hommes, pratiquant des métiers manuels. Effectivement, selon l'IRSST (2015), pour les travailleurs manuels, la fréquence des lésions professionnelles des hommes âgés de 15-24 ans et ceux de 55 ans ou plus est plus élevée que celui des femmes. Ainsi, il est possible que le fait que les participants n'adoptent pas le comportement préventif soit lié au fait qu'ils sont tous des hommes.

### **6.3 Atteinte des objectifs et réponse à la question de recherche**

À la lumière des résultats présentés précédemment, un portrait a été formé des perceptions des travailleurs novices et expérimentés concernant l'adoption du comportement préventif au travail. L'objectif de la présente recherche a donc été atteint. Toutefois, tel que mentionné précédemment, il est difficile d'affirmer, à partir des résultats obtenus dans la présente recherche,

si l'expérience influence effectivement l'adoption du comportement préventif au travail. Bien que plusieurs éléments aient été mis en lumière, ni les novices ni les expérimentés n'adoptent à l'unanimité l'ensemble des cinq attributs du comportement préventif. Les raisons qui motivent leurs comportements sont diverses et varient selon leur lieu de travail, les tâches qu'ils ont à effectuer, leur personnalité, leur rôle dans l'entreprise, l'attitude de l'employeur face à la santé/sécurité de ses employés, la disponibilité et le confort du matériel de sécurité, la peur de subir des conséquences, l'importance accordée à sa propre sécurité, la surveillance sur le lieu de travail, les connaissances des divers éléments de santé/sécurité à respecter, le fait d'avoir acquis des routines à travers le temps puis les exigences de vitesse de travail.

Tous ces éléments mis en lumière à travers les entrevues appartiennent à une des sphères du modèle PEO (Law et coll., 1996). Tout d'abord, en lien avec le concept de la « Personne », se retrouve la personnalité des travailleurs, la peur de subir des conséquences s'ils ne respectent pas les règles et procédures, l'importance que l'employé accorde à sa propre sécurité ainsi que les connaissances de l'employé en lien avec les divers éléments de santé/sécurité à respecter.

Ensuite, plusieurs éléments se retrouvent dans le concept « Environnement » dont le lieu de travail, l'attitude de l'employeur face à la santé/sécurité de ses employés, la disponibilité et le confort du matériel de sécurité puis la surveillance sur le lieu de travail. En fait, dans les réponses données par les participants, une grande part des éléments nuisant à l'adoption du CPT était liée à l'employeur, donc à l'environnement.

Puis, certains éléments se retrouvent plutôt dans le concept « Occupation », c'est-à-dire les tâches que les employés ont à effectuer dans leur travail, leur rôle dans l'entreprise, les routines acquises à travers le temps ainsi que les exigences de vitesse de travail. Ce dernier élément, lié aux exigences de vitesse, pourrait se retrouver également dans l'environnement, tout dépendant d'où proviennent les exigences (employeur, employé, lieu du travail, collègues, etc.).

#### **6.4 Pistes d'action en prévention primaire**

Ces éléments, appartenant aux trois sphères principales du modèle PEO, sont tous des points sur lesquels il est possible d'agir afin de favoriser l'adoption du comportement préventif chez les travailleurs, autant novices qu'expérimentés, selon leurs besoins particuliers identifiés précédemment. Il est intéressant de constater que l'adoption du comportement préventif au travail est influencée par des facteurs qui dépassent les décisions de l'employé seul. Effectivement, les

environnements physique, social et institutionnel ont un impact majeur sur le comportement des employés, tel que constaté dans les propos des participants. Le travailleur, le travail qu'il a à accomplir ainsi que l'environnement dans lequel il doit l'accomplir doivent donc être tous considérés dans les interventions visant la prévention primaire des accidents de travail. Les ergothérapeutes sont outillés pour agir en ce sens, en ayant une approche holistique de la personne.

Tout d'abord, en agissant directement avec la personne, c'est-à-dire avec l'employé lui-même, il est important de consolider et de faire des rappels constants des règles et des procédures de sécurité en place dans l'entreprise. Les employés doivent connaître l'ensemble des règles et procédures afin de les appliquer en entiereté. Tel que rapporté par plusieurs participants, certaines informations ou certaines façons de travailler changent à travers le temps, mais certains employés n'ont pas accès à de la formation continue sur ces différents changements. Il est donc primordial de veiller au développement des connaissances des travailleurs afin qu'ils connaissent l'ensemble des éléments à respecter et les façons sécuritaires de travailler. Les connaissances des travailleurs peuvent être développées de diverses façons, tout dépendant du lieu de travail et de la réalité des milieux. Par exemple, des formations ponctuelles et obligatoires peuvent être offertes, des rappels à chaque début de quart de travail peuvent être faits, des documents peuvent être distribués, etc. Il est de la responsabilité de la personne responsable de la santé/sécurité, avec la collaboration des employés et des employeurs, de trouver la façon la plus adaptée de faire le transfert et la mise à jour des connaissances. Ensuite, il est important de démontrer aux travailleurs l'importance de respecter les règles et procédures de santé/sécurité. L'employé doit se sentir concerné par les différents éléments mis en place et doit connaître les conséquences associées au non-respect. Le but ici n'étant pas de faire peur aux travailleurs, mais bien de les sensibiliser aux nombreuses conséquences engendrées par les accidents de travail dans le but d'augmenter l'importance accordée à leur propre sécurité et à celle de leurs collègues.

Ensuite, diverses interventions peuvent être mises en place en collaboration avec l'environnement du travailleur. L'employeur détient un rôle d'une grande importance dans l'adoption du comportement préventif de ses employés. Effectivement, non seulement les participants l'ont mentionné, mais Lecours et Therriault (2016) rapportent également que le style de gestion influence l'adoption du comportement préventif. Ainsi, il est du ressort de l'employeur

d'établir un programme de prévention, d'informer les travailleurs des risques liés à leur emploi et d'identifier, de contrôler puis d'éliminer les dangers pour tous les travailleurs (CNESST, s.d.). Les employeurs sont également tenus de doter les établissements d'équipements, d'outils et de méthodes de travail sécuritaires en plus de donner la formation nécessaire pour que les employés travaillent de façon sécuritaire. Il est donc de la responsabilité de la personne responsable de la santé/sécurité de l'entreprise de travailler en collaboration avec les employeurs afin d'identifier les équipements de sécurité nécessaires au travail sécuritaire des employés. Par la suite, l'employeur a une partie de responsabilité en s'assurant de fournir les équipements adéquats selon les besoins identifiés par l'ergothérapeute et les travailleurs. La prévention primaire doit donc viser à inclure l'employeur dans le processus afin que ses employés sentent que leur santé/sécurité est une réelle préoccupation pour lui. De plus, il est important de sensibiliser les employeurs aux nombreuses conséquences que peuvent engendrer les accidents de travail afin de démontrer l'importance d'une bonne prévention au sein de l'entreprise. L'environnement du travailleur est d'une très grande importance alors la collaboration entre les différents acteurs impliqués est primordiale.

Puis, de nombreuses interventions peuvent être mises en place en lien directement avec l'occupation, c'est-à-dire avec les tâches que le travailleur a à accomplir dans le cadre de son travail. L'ergothérapeute étant expert en habilitation de l'occupation, il agit de façon à favoriser la performance occupationnelle (ACE, 2012), ici désignée par l'adoption du comportement préventif. Ainsi, l'ergothérapeute peut faciliter l'accomplissement des tâches des travailleurs notamment via l'analyse de l'activité, la réorganisation des tâches, l'adaptation des tâches selon les forces et les faiblesses de la personne, l'enseignement de principes d'ergonomie, etc. De nombreuses interventions peuvent être mises en place afin de faciliter l'accomplissement de façon sécuritaire des tâches liées au travail ainsi que de prévenir l'apparition de blessures ou de douleurs. Les façons d'y parvenir sont nombreuses, et doivent être choisies par l'ergothérapeute selon l'évaluation qu'il aura fait de la situation.

Toutefois, de toutes les pistes d'intervention suggérées dans la présente section, l'employeur doit être impliqué dans chacune d'elles. Les ergothérapeutes sont outillés en ce sens et selon l'ACE, l'avenir des ergothérapeutes en prévention des accidents de travail passe par la

collaboration avec les employeurs, notamment en aidant « les employeurs à élaborer des politiques, procédures et processus favorisant le maintien sur le lieu de travail, le retour au travail et le respect des exigences éthiques, législatives et normatives » (ACE, 2015).

## 6.5 Forces de l'étude

D'abord, concernant les forces, cette étude a permis de développer de nouvelles connaissances concernant la prévention primaire des accidents de travail sous un œil ergothérapeutique. Effectivement, peu d'études existent en ce sens. De plus, cette recherche a permis de fournir des pistes d'action possibles à explorer en tant qu'ergothérapeute pour agir en prévention primaire des accidents de travail. Également, le fait d'avoir procédé à des entrevues a permis d'obtenir une grande quantité d'informations riches.

## 6.6 Limites de l'étude

Voici maintenant l'énonciation des limites de la présente recherche. Tout d'abord, en lien avec l'échantillon, plusieurs limites sont présentes. Tout d'abord, le nombre de participants est petit, mais tout de même réaliste dans le cadre d'un essai de maîtrise. De plus, tous les participants sont de sexe masculin. Tel que mentionné précédemment, peut-être qu'avec des participants de sexe féminin, les résultats auraient pu être différents. Ensuite, une petite variété de métiers est représentée, avec seulement quatre professions différentes chez les six participants. Peut-être que la réalité est différente en ce qui concerne le CPT dans d'autres corps de métier. Puis, en lien avec le type d'échantillonnage par réseaux, la généralisation à l'ensemble de la population est limitée. Effectivement, ce n'est pas toute la population qui avait une chance égale d'être sélectionnée pour l'échantillon (Fortin et Gagnon, 2016, p.273). Également, il n'y a pas de participant ayant moins d'un an d'expérience puisque tous les participants avaient au moins 3 ans d'expérience dans leur métier. Certains participants novices parlaient comme s'ils étaient déjà expérimentés, c'est-à-dire qu'ils parlaient des nouveaux employés de façon différente que d'eux-mêmes. Il aurait été pertinent d'avoir des travailleurs venant tout juste de débuter leur métier afin d'avoir leur perception à eux. Finalement, il est important de mentionner le manque d'expérience de la chercheure en recherche. Effectivement, en étant à sa première recherche, cela peut avoir nui à la collecte de données ainsi qu'à leur interprétation. Cette limite a toutefois été minimisée par la présence du directeur de recherche.

## **6.7 Conséquences et retombées potentielles sur la pratique**

Étant donné la petite taille de l'échantillon et la nature de la recherche, les retombées potentielles sur la pratique sont limitées, bien que tout de même considérables. Les résultats de cette recherche pourraient permettre aux ergothérapeutes souhaitant travailler en prévention primaire des accidents de travail de mieux connaître la clientèle et les différents éléments qui influencent le comportement préventif au travail. Cette étude a permis de constater et de comprendre que plusieurs éléments entrent en ligne de compte dans le comportement des travailleurs en lien avec la santé/sécurité, et que cela dépasse largement le travailleur. Ainsi, cette recherche fournit des pistes d'intervention, liées à la personne, l'environnement et l'occupation, pour favoriser l'adoption du comportement préventif chez les travailleurs, autant les novices que les expérimentés.

## 7. CONCLUSION

Ce projet de recherche avait pour objectif de dresser le portrait de travailleurs novices et expérimentés concernant l'adoption du comportement préventif. Par la suite, ces perceptions ont été comparées afin de répondre à la question de recherche visant à voir si l'expérience de travail influence l'adoption du comportement préventif au travail. Ainsi, 6 participants ont été interrogés afin de réaliser une étude de cas. Suite à l'analyse des résultats, il est impossible de dire si l'expérience influence assurément l'adoption du comportement préventif. Effectivement, autant les travailleurs novices qu'expérimentés ne respectent pas l'ensemble des cinq attributs du comportement préventif. Toutefois, les résultats ont permis de mieux comprendre les nombreux facteurs qui influencent le comportement des travailleurs. De plus, les résultats ont permis l'élaboration de certaines pistes d'action en prévention primaire au niveau de la personne, de l'environnement et de l'occupation.

Bien que les employés aient un rôle central dans leur sécurité au travail, il serait intéressant de discuter davantage du rôle majeur qu'ont les employeurs pour favoriser la prévention des accidents de travail chez leurs employés. Effectivement, l'attitude de l'entreprise et de l'employeur semble influencer plusieurs des travailleurs dans leur comportement préventif. Ainsi, il serait pertinent de viser non seulement les employés, mais également les employeurs avec les campagnes de prévention et les interventions réalisées par les professionnels œuvrant en prévention des accidents.

## RÉFÉRENCES

- Association Canadienne des Ergothérapeutes. (2012). *Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada*. Repéré à [https://www.usherbrooke.ca/readaptation/fileadmin/sites/readaptation/documents/Profil\\_de\\_la\\_pratique\\_des\\_ergothérapeutes\\_au\\_Canada2012l.pdf](https://www.usherbrooke.ca/readaptation/fileadmin/sites/readaptation/documents/Profil_de_la_pratique_des_ergothérapeutes_au_Canada2012l.pdf)
- Association Canadienne des Ergothérapeutes. (2015). *Prise de position de l'ACE : L'ergothérapie et la santé au travail*. Repéré à [https://www.caot.ca/document/4204/L%20-%20Lergoth%C3%A9rapie%20et%20la%20sant%C3%A9%20au%20travail%20\(2015\).pdf](https://www.caot.ca/document/4204/L%20-%20Lergoth%C3%A9rapie%20et%20la%20sant%C3%A9%20au%20travail%20(2015).pdf)
- Cellar, D. F., Nelson, Z. C., Yorke, C. M., et Bauer, C. (2001). The five- factor model and safety in the workplace: Investigating the relationships between personality and accident involvement. *Journal of Prevention & Intervention in the Community*, 22(1), 43-52. doi:10.1080/10852350109511210
- Christiansen, C. & Baum, C. (1991). *Occupational therapy : Overcoming human performance deficits*. Thorofare, NJ : Slack.
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (s.d.). *Qu'est-ce qu'un accident du travail?* Repéré à <http://www.csst.qc.ca/travailleurs/accident-du-travail-ou-maladie-professionnelle/Pages/qu-est-ce-qu-un-accident-du-travail.aspx>
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec. (s.d.). *Quels sont vos droits et obligations?* Repéré à [http://www.csst.qc.ca/prevention/droits\\_obligations/Pages/droits\\_obligations.aspx](http://www.csst.qc.ca/prevention/droits_obligations/Pages/droits_obligations.aspx)
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail. (2016). *Principales statistiques de 2015, accidents du travail, maladies professionnelles et décès*. Repéré à <http://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/Documents/Jour-de-deuil-2016.pdf>
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail. (2017). *Portrait des jeunes travailleurs de 24 ans ou moins*. Repéré à <http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/300/Documents/DC300-1018-8web.pdf>
- Dunn, W., Brown, C. et McGuigan, A. (1994). The ecology of human performance: A framework for considering the effect of context. *American Journal of Occupational Therapy*, 48, 595-607.
- Fortin, M-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Montréal: Chenelière éducation
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail. (2014). *Combien coûte une lésion professionnelle ?* Repéré à <http://statistiques.irsst.qc.ca/dossiers/49-combien-coute-une-lesion-professionnelle.html>

Institut de Recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du Travail. 2015. *Indicateurs de lésions professionnelles selon l'âge*. Repéré à <http://statistiques.irsst.qc.ca/documents/age-lesion-niv-3.pdf>

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité au travail. (2015). *Quel est le lien entre l'âge et les lésions professionnelles ?* Repéré à <http://statistiques.irsst.qc.ca/documents/age-lesion-niv-2.pdf>

Kollee, A., Ren, H., Lofgren, K., Saarloos, S., Slaven, K., & Shaw, L. (2013). Advancing Occupational Therapy in Workplace Health and Wellbeing: A Scoping Review. Repéré à <http://works.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1225&context=drlynn>

Law, M., Cooper, B., Strong, S., Stewart, D., Rigby, P. et Letts, L. (1996). The Person-Environment-Occupation Model: A Transactional Approach to Occupational Performance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 63(1), 9-23.

Lecours, A., & Therriault, P.-Y. (2017). Preventive behaviour at work – A concept analysis. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 24(4), 249-258. doi:10.1080/11038128.2016.1242649

Lemarier, P. (2015). La relève arrive sur le marché du travail. *Convergence*, 31 (1). Repéré à [https://www.centrepatronalsst.qc.ca/media/1461/p-4\\_conv\\_avril\\_15.pdf](https://www.centrepatronalsst.qc.ca/media/1461/p-4_conv_avril_15.pdf)

Patton, M.Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods* (3ed éd.). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

Walker L., et Avant, K. (2011). *Strategies for theory construction in nursing*. 5<sup>e</sup> ed. Boston (MA): Prentice Hall ; 243 p.

Yin, R. (2014). *Case study research : Design and methods* (3ed éd.). Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

## **ANNEXE A**

### **CANEVAS D'ENTREVUE SEMI-DIRIGÉE**

#### Canevas entrevue semi-structurée

Au début de l'entrevue, des renseignements personnels seront demandés au participant tels que l'âge, le nombre d'années d'expérience en emploi ainsi qu'une courte description du milieu de travail. Selon le déroulement de l'entrevue, le participant sera encouragé par différentes relances à développer plus amplement sur ses réponses. De plus, de courtes questions de clarification pourraient être ajoutées en cours d'entrevue afin d'approfondir certains thèmes.

#### Questions d'entrevue

- 1. À partir d'exemples liés à votre emploi, parlez-moi de ce qu'est votre représentation de la santé et de la sécurité au travail ?**
- 2. Identifiez les éléments « potentiellement à risque » associés à vos tâches ?**
- 3. Comment procédez-vous avant d'entreprendre une tâche ?**
- 4. Comment faites-vous pour faire face à l'ensemble des règles et des procédures de sécurité lors de la réalisation de vos tâches ?**
- 5. Lorsque vous êtes témoin d'une situation « potentiellement à risque » dans votre travail, quelle est votre réaction ?**
- 6. Discutez de l'importance que vous accordez au maintien d'un environnement de travail sécuritaire ?**
- 7. Dans quelle mesure croyez-vous que la communication avec les collègues de travail est importante en prévention des risques au travail ?**

## ANNEXE B

### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



#### CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

**Titre :** L'adoption du comportement sécuritaire au travail, une question d'expérience?

**Chercheur(s) :** Gabrielle Sylvestre  
Département d'ergothérapie

**Organisme(s) :** Aucun financement

**N° DU CERTIFICAT :** CDERS-18-12-06.03

**PÉRIODE DE VALIDITÉ :** Du 07 février 2018 au 07 février 2019

#### **En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :**

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell  
Président du comité

Sophie Parent  
Secrétaire du comité

*Décanat de la recherche et de la création*      **Date d'émission :** 07 février 2018

## ANNEXE C

### VERBATIM PARTICIPANT 1

**Date entrevue :** 28 mai 2018

**Durée de l'entrevue :** 21m04s

**Âge du participant :** 25 ans

**Emploi occupé :** Travailleur viticole depuis 3 ans

**Principales tâches réalisées :** Entretien des vignes (taille, dépistage des maladies), vente à la boutique ou dans les évènements, embouteillage, ménage, entretien extérieur, livraison, vendanges, application de pesticides et autres tâches reliées à la viticulture.

#### Légende

**C : Chercheur**

P : Participant

- C **Bon, allons-y, ok première question. À partir d'exemple liés à ton emploi, parles moi de qu'est-ce que c'est ta représentation de la santé et sécurité au travail**
- P Ben en fait tu veux savoir eh tu veux savoir comment que je vois eh l'importance que ça l'a pour moi dans la compagnie
- C **Oui, l'importance que ça représente pour toi**
- P Bin en fait ça représente beaucoup parce que on est eh c'est sûr que nous on est eh en étant une petite entreprise on a pas une grande grande grande espace de travail nécessairement faute on est souvent cotoyés souvent eh portées à avoir plusieurs postes aussi différents donc on .. faut avoir les yeux un petit peu partout pour pas se blesser parce qu'on est vraiment dans une place qui est plus petite faute eh toute l'année passée en novembre j'ai fait mon cours de CSST parce que c'était important que 2 personnes au moins minimum dans l'entreprise soit formé bien s'il arrive quoi que ce soit. Et on est une entreprise aussi agrotouristique donc on fait aussi de la nourriture donc il y a aussi les allergies il y a des il peut y avoir toute sorte de ce genre de chose là, tout ce qui est allergies et même qui peut aller dans des choses de plus pire des AVC des crises de cœur donc c'est sûr qu'il faut être prêt à tout faute moi j'étais intéressé à suivre ce cours là pour ça pis je pense que ça nous ouvre un petit peu plus les yeux sur l'extérieur. Je sais pas si c'est bon.
- C **Oui c'est bien correct. Le cours tu l'as fait par choix ou c'était une obligation de ton employeur?**
- P Bin ils me l'ont demandé, ils me l'ont dit ou sinon on va demander à quelqu'un d'autre tsé là. C'est sûr que moi je suis permanent ici ça fait longtemps que je travaille donc ils me l'ont demandé à moi parce que je travaille autant dans les champs que à l'intérieur donc c'est sûr que moi je vois , je peux voir un peu de tout c'est pour ça qu'ils me l'ont demandé.
- C **Ok, parfait.**
- P C'est toujours bien d'avoir des notions de CSST.
- C **Parfait. Puis, est-ce que tu peux identifier des éléments qui sont potentiellement à risque dans les tâches que t'as à accomplir? Des éléments que tu juges que toi y pourraient potentiellement arriver des accidents?**
- P En fait il pourrait arriver des accidents lors des embouteillages. C'est sûr que là il y a des tuyaux qui vont trainer par terre. Donc des tuyaux c'est sûr que là on est obligés parce que les cuves qui sont un petit peu plus à une certaine distance une entre l'autre quand on embouteille donc là il peut y avoir deux ou trois tuyaux qui vont trainer donc là c'est sûr que tout le temps identifier les tuyaux de ou ce qu'ils sont et savoir aussi le lieu de travail que tu.. où qu'on

travaille de savoir les tuyaux et de savoir.. d'aller tranquillement en fait. C'est sûr que c'est là qu'il y en a le plus, sinon bin c'est sûr que nous on a, en champs on fonctionne avec des machineries donc c'est sûr que le tracteur , 4 roues il peut arriver quelque chose, on sait jamais peut-être que.. Est-ce qu'il y a d'autres places où on pourrait avoir.. c'est sûr que moi je fais la tondeuse, je fais tout ce qui est entretien extérieur faque il peut avoir des coupures, il peut avoir des tout ce qui est encore pire, des amputations des choses comme ça, eh faque on est quand même tout bien établi.

**C Est-ce que vous avez des charges lourdes parfois à porter? Des poids lourds ou des caisses de vin?**

P Bin ça c'est sûr que oui, c'est sûr que la caisse de vin pour le dos, c'est sûr que oui les caisses de vin on a régulièrement des choses à lever. C'est sur qu'on a des palais, on a des chariots, des chariots transportables on met environ une dizaine de caisses par chariot. Faque ça on est capable des transporter, on essaye le plus possible de faire ça, travailler avec les genoux et tout ça mais ça c'est sûr que c'est la.. ça doit être dans les plus grandes importances, les plus grands risques en fait reliés aux maux de dos et les maux de genoux.

**C Est-ce que vous êtes amenés à faire des mouvements qui peuvent être.. qui peuvent faire mal par exemple aux genoux et au dos par exemple quand vous faites la taille, souvent se lever, se pencher..**

P Bin c'est surtout poignets, là c'est sûr que là. Moi je suis aller bin trop loin. En fait c'est les poignets oui, les poignets c'est sûr que c'est répétitif, donc tout ce qui est poignet, ça peut aller dans des tendinites, des hernies même on peut avoir des hernies. Moi j'ai deux attelles pour les poignets pour supporter les tunnels carpiens. Parce que moi les tunnels carpiens il y a deux personnes qui sont pas revenus à la taille parce que ils ont eu des problèmes de tunnel carpien, faque ils s'en ont rendu compte là. Mais, j'ai commencé à en avoir moi aussi faque c'est pour ça que j'en porte.

**C Et à force de, d'utiliser les différents outils ou?**

P Parce que la taille c'est toujours ça comme ça [mouvement d'ouverture et de fermeture de la main] pis même si c'est des ciseaux ergonomiques, c'est tu ça qu'on dit ergonomique? C'est trop répétitif, on a 40 000 vignes à tailler donc c'est sûr que c'est intense, lors des embouteillages c'est sur que c'est beaucoup de.. là je change du coq à l'âne.. mais lors des embouteillages c'est sur que c'est beaucoup de répétitions. Moi admettons, c'est beaucoup beaucoup de.. moi je suis à l'étiquetage donc c'est l'étiquetage c'est que je prends une bouteille comme ça, je la met sur mon étiquette, je pèse sur le piton, je la tasse, je la met dans une caisse comme ça, mais pendant 8heures de temps. Faque c'est sûr que les articulations, c'est sûr que c'est pas pendant des semaines longues, c'est pendant des journées complètes, donc c'est pas, peut-être pas aussi important si c'était pendant 2 semaines complètes, c'est 2 jours, une journée. Mais quand même, à fin d'une journée on le sent. Est-ce que j'ai oublié quelque chose? Je pense pas.

**C C'est bon. Puis, justement c'est comment que tu procèdes avant d'entreprendre une tâche que tu juges potentiellement à risque? Est-ce que tu procèdes d'une façon particulière?**

P Bin en fait c'est sûr que là on vérifie tout le temps les lieux, qu'est-ce qui..si on déplace ça est-ce qu'on peut accrocher certaines affaires et se faire mal.. si on met l'escalier là on peut tu accrocher ça sur les cuves, est-ce qu'on peut accoter ça.. c'est sûr que c'est tout le temps vérifier chaque mouvement. C'est sûr quand je prends une caisse par terre, de quoi par terre, bin là c'est sûr que je me pencherai pas en pliant pas mes genoux mettons. Faque là je vais utiliser plus mes genoux, moins pencher avec mon dos moins forcer avec mon dos. Donc c'est sûr que ça oui, avec le cours que j'ai eu ça c'est vraiment.. c'est juste des mouvements. Sinon se mettre des pads pour les genoux quand on va tailler, pour les douleurs aux genoux, sinon.. c'est quoi la question déjà?

**C Comment tu procédais avant d'entreprendre une tâche qui est potentiellement à risque?**

P C'est vraiment de regarder le potentiel de risque. On n'avertit peut-être pas tout le temps dans l'entreprise mais au moins on essaye de regarder, moi personnellement j'essaye de regarder.

**C As-tu l'impression de la faire à chaque fois d'une tâche potentiellement à risque ou?**

- P Non, non [rires]. Parfois je peux y aller d'une façon un peu trop eh, même sans savoir nécessairement 100% quoi faire un petit peu trop sûr tsé là. Faque peut-être que ça ça pourrait, ça pourrait peut-être être plus négatif dans ce point là mais c'est sûr que.. ouais..
- C **Ok. Et parfois est-ce que le fait d'avoir à travailler vite, d'avoir quand même des exigences de vitesse peut t'apporter à ne pas prendre le temps nécessaire avant de commencer une tâche? Ou c'est pas une réalité de votre milieu?**
- P Bin en fait nous autres c'est des tâches quand même assez simples, faque oui au début c'est quand même un petit peu ruff mais on s'habitue vite et on a pas eu beaucoup de blessés. On a quand même une méthode qui ne fais pas beaucoup de blessés. On a pas de blessés en tant que tel, on a pas personne qui est parti avec une amputation, on a pas personne qui est parti avec une blessure énorme c'est juste qu'on a une bonne technique pour ne pas se blesser quand même. C'est sûr que parfois on y va un peu, sans un petit peu, en faisant moins attention à cause de cela parce qu'on est un petit peu habitués et on est un peu trop.. Parfois c'est là qu'on casse une bouteille et qu'on peut se couper et qu'on peut se..
- C **Ok, parfait. Ok, prochaine question.**
- P Je réponds-tu bien aux questions? Parfois je pars sur de sujets qui peuvent pas avoir rapport.
- C **Bin non, c'est bien correct, tu réponds bien. C'est stressant mais ça va. Comment fais-tu pour faire face à l'ensemble des règles et des procédures de sécurité. Comment est-ce que toi tu fais pour faire face à toutes les règles et procédures de sécurité qui sont en place? Est-ce que vous en avez plusieurs?**
- P Je te dirais que c'est sûr qu'on établit pas nécessairement des règles de sécurité. C'est sur qu'il y a un procédé à suivre sur chaque travail. Comme là, comment utiliser la cafetière [rires] c'est niaiseux à dire mais c'est comment utiliser la cafetière, comment utiliser la machine.. le broyeur, comment utiliser le.. On a des procédures comme ça, je sais pas si c'est ça.. Mais on en a peut-être pas dans tout. Admettons on peut inviter un bénévole qui va nous aider à embouteiller sans jamais avoir embouteiller.
- C **Et quand il y a des procédures toi est-ce que tu les respecte toujours ou plus au début?**
- P Bin oui, parce qu'on peut pas, c'est rare qu'il y a une autre procédure à suivre quand on établit quelque chose. C'est rare que, comment je peux dire ça, tsé c'est des procédures à suivre.. c'est bizarre parce qu'ici on a pas nécessairement de règles à suivre nécessairement.. Oui oui on a des règles.
- C **Mais est-ce que vous êtes obligés par exemple de porter des gants, porter des lunettes?**
- P Ici en fait c'est, non. Il y a l'application de pesticides aussi. Ça c'est dans les risques, application de pesticides. Ça il y a pas de.. Ils ont tout le stock nécessaire mais c'est toi qui faut qui ait l'initiative d'aller.. Les gants c'est correct ils vont t'en donner c'est sûr, les gants pour la taille, mais les masques et tout ça faut que tu le demandes. Les guatémaltèques eux le mettent pas, c'est eux-autres qui travaillent là-dessus .
- C Mais toi, est-ce que tu es porter à le demander personnellement?
- P Ah bin oui, ça c'est sûr.
- C **Ok, ça va?**
- P Oui oui ça va je me demande si je réponds bien.
- C **Oui c'est parfait, c'est bon mais si jamais tu repenses à d'autres éléments on peut revenir. Lorsque tu es témoin d'une situation potentiellement à risque dans ton travail, c'est quoi ta réaction?**
- P Bin en fait, je le dis. Je le dis pis en même temps je.. bin en fait.. comme quand j'ai fais une livraison, je sais pas si ça a rappelé le descendre tout seule tsé, c'était un escalier comme ça, c'était pas un escalier c'était un échelleort mais

c'est une anecdote [rires]. C'est qu'en fait on allait chercher un meuble au IGA, ils avaient mis le meuble sur un plateau, une mezzanine dans les airs. Fallait que je le descende tout seul tsé, c'était un escalier comme ça, c'était pas un escalier c'était un échelle. C'était un meuble en bois, en bois brut, du bois comme ça très très lourd, il était gros là, c'était pas du bambou. Ça ils ont voulu me le faire faire descendre. Le gars était en haut pis moi, c'était très très haut, donc fallait que je montes 4-5 marches fallait que je descende le mobilier mais je l'ai essayé pareil [rires] mais j'ai dis après ça au gars tiens le, il y a deux autres personnes qui vont venir m'aider parce que si je me plante, le meuble y m'écrase en bas tsé là. Tsé ça oui quand je vois une affaire de même c'est sûr je ne naisserai pas là. Ou comme l'année passé ou il y a deux ans, ils avaient mis une application de pesticides et on était dans le même champs. Ils ont pas le droit. Faque ça il y a du monde qui se sont levé, j'ai dis vous avez le droit de vous levez et de partir, faque on est parti.

**C Donc même quand il y a un risque pour les autres, t'en parle aussi.**

P Ça c'est parce qu'ils savaient c'était quoi le produit. Je leur ai pas menti c'était quoi le produit, je mentirai pas sur un produit comme ça quand même j'ai pas le droit.

**C Donc toi ta réaction c'est d'en parler.**

P Oui, sinon c'est sûr que là comme au IGA c'est sûr que c'est avec eux autres mais.. [rires]

**C Sinon tu mets en place des trucs pour que ça soit moins dangereux. Ok. Discutez de l'importance que tu accordes au maintien d'un environnement de travail sécuritaire. Par environnement de travail c'est vraiment tout ce que tu utilises.**

P Oui oui c'est vraiment tout ce que je fais. C'est sûr que c'est juste rassurant de savoir. Rétapez moi dont la..

**C C'est est-ce que pour toi c'est important de maintenir un environnement de travail sécuritaire?**

P C'est sûr que oui, un environnement de travail sécuritaire c'est plus rassurant, c'est plus [rires]. Tsé quand c'est bien géré, quand t'es bien établi il y a pas de blessés. Personne veut se blesser pour rien non plus. En fait c'est juste ça, c'est l'importance d'avoir une structure dans tout ça.

**C Oui, par exemple quand vous embouteillez aussi tu disais parfois il y a des tuyaux et tout.. parce que ça ça fait parti de l'environnement de travail l'environnement physique donc pour toi c'est important que ce soit rangé, que les outils que vous utilisez soient..**

P Oui parce qu'il y a beaucoup beaucoup de en fait faut que ça soit bien rangé parce que là-bas il y a plein de coins, il y a des cuves, il y a des petits tuyaux qui sortent, il y a des thermomètres qui sortent.. Que tu t'accroches sur quelque chose ça peut, tu peux tomber et tu peux te cogner partout, tu peux vraiment te.. il y a des coins partout partout en fer en métal.. Faque je veux dire c'est quand même important dans ces places là.. tsé les tuyaux c'est des tuyaux transparents donc tu les vois pas nécessairement, tu peux facilement bouger et t'enfarger dedans pis c'est sûr que là il y a.. travailler avec du vin c'est aussi travailler avec du gaz. Travailler avec du gaz carbonique, d'infois quand on va dans les cuves en arrière bin il faut le savoir, il faut le dire aux autres : tu vas pas en arrière, tu vas pas en arrière plus que 5 minutes, tu peux tomber. Parce qu'il y a de la fermentation et la fermentation dégage beaucoup beaucoup. Faque tsé pas plus que 5 minutes, tu peux y aller mais, c'est aéré quand même mais tu peux avoir des étourdissements et des malaises mais tsé là. Faut le dire, tsé c'est important. Quelqu'un qui le sait pas on peut vraiment être dans la merde. Moi je me gêne pas de le dire.

**C Oui, pour toi c'est important de maintenir un environnement de travail qui est sécuritaire. Est-ce que d'infois ça t'amène à faire par exemple plus de ménage ou plus d'entretien sur les machines que d'autres personnes?**

P Bin en fait, pas tellement parce que c'est sûr qu'on fait l'entretien des machines à tous les jours, à toutes les fins de journées on fait l'entretien des machines.

**C Ok, ça fait partie de vos tâches.**

- P Oui, ça fait partie de nos tâches de faire cet entretien là, faque.. Donc c'est comme, ça se fait tout de suite. Mais sinon pour les affaires qui sont plus à l'intérieur c'est sûr qu'encore là il y a un gros ménage qui se fait à la fin des embouteillages, tout est steady.
- C **Justement tu en parlais un peu tantôt avec tes collègues, mais dans quelle mesure tu crois que la communication avec les collègues de travail c'est important en prévention des risques?**
- P Ouin, c'est important parce qu'il y en a tout le temps, tsé avec les collègues il y en a tout le temps qui peuvent se penser peut-être un petit peu plus bons, faque tsé ils peuvent : regarde je vais y aller là pis c'est aps grave même si la tête me tourne un peu si je reprends les cuves en arrière. C'est important d'avoir une bonne communication parce qu'en arrêtant pas de le dire on va être plus conscientisés de ne pas le faire. Je dis n'importe quoi peut-être. Mais, c'est ça, c'est..
- C **Comme t'as dis toi quand tu vois un risque, ton premier réflexe c'est dans parler. Parfait, est-ce que tu avais d'autres éléments à ajouter sur la question?**
- P Faudrait que je les lise [les questions]. Je vais peut-être en avoir plus.. moi à l'écoute.. excuse moi de te faire répéter. [le participant lit les questions sur la feuille]. En fait j'ai pas d'autres questions, j'ai pas d'autres.. Ici il y a beaucoup de roulement d'employés, c'est normal parce que c'est des employés qui viennent ici.. c'est des étudiants. Il y en a qui partent il y en a qui reviennent, il y a souvent du monde qui reviennent. Mais tsé c'est important de tout le temps, comme la communication là-dessus c'est tout le temps.. c'est pas tout le monde qui l'a eu leur cours de CSST. Habituellement oui quand tu vas à l'université tu doit être quand même obligé non? Je sais pas
- C **À l'université non, peut-être plus dans les trucs professionnels.**
- P Ok ok. Mais souvent ceux qui sont.. ils arrivent et ils l'ont pas eu donc eux sont pas conscientisés de ça. Juste lever une caisse. Attends à 18 ans tu as un bon dos. C'est sur que oui, moi je suis conscientieux parce que je commence déjà à avoir un point, je le sens. Ça fait pas mal, j'ai pas de misère à me lever pas de misère à forcer mais j'ai un point et je sais que c'est parce que j'ai mal forcé au début. C'est sur que cette communication là avec les employés est tout le temps importante mais c'est sûr que c'est sur le moment. Il y a pas un cours avant qui dit pour lever une caisse il faut faire ça pour.. Si mettons je le vois faire bin hey fait attention, essaye plus de lever avec tes jambes. C'est plus sur le moment.
- C **Oui c'est ça, la communication ça aide à conscientiser plus les nouveaux employés. [le participant lit toujours les questions sur la feuille]. Quand c'est des nouvelles tâches, est-ce que tu procèdes de façon différente? Est-ce que tu prends un temps pour..?**
- P Parfois non je prends pas le temps de.. quand que c'est une procédure différente. Admettons d'infois je prends pas le temps. D'infois je me trompe, ça arrive. Mais moi quand qu'on m'apprends quelque chose, j'apprends une affaire faut pas que tu viennes me changer ça, une autre année on change de méthode, après on change de méthode. Mais la c'est mon TDA, je suis tout mêlé.
- C **Avais-tu d'autres éléments à ajouter sur l'enregistrement?**
- P Je crois qu'on peut mettre un terme à cet enregistrement.

## ANNEXE D

### VERBATIM PARTICIPANT 2

**Date entrevue :** 29 mai 2018

**Durée de l'entrevue :** 17m14s

**Âge du participant :** 23 ans

**Emploi occupé :** Apprenti charpentier menuisier depuis 4 ans

**Principales tâches réalisées :** Montage des fondations d'un bâtiment, la fabrication de charpente et de toiture, la pose et l'ajustement de portes et d'escaliers puis la découpe et l'assemblage d'éléments en bois

#### Légende

**C : Chercheur**

**P : Participant**

- C Ok, première question. J'aimerais ça que tu me parle pour commencer c'est quoi ta représentation à toi de la santé sécurité au travail? Concrètement avec des tâches que tu fais tous les jours c'est quoi que ça représente?**
- P** C'est quoi la santé sécurité? Bin c'est surtout mettons quand qu'on a des échafauds à monter ou des trucs du genre c'est de s'assurer qui aille des X de chaque bord, d'avoir tout le temps une plateforme en arrière de toi qui te sers... qui te fait comme un garde-corps, ton casque, tsé porter tes équipements de sécurité. Sinon, quand tu travailles... jamais travailler un gars en dessous quand qu'il y en a un qui travaille au dessus. C'est de tout le temps quand tu travailles sur une toiture quand tu passes en arrière de quelqu'un tsé s'assurer qu'il t'a vu, tsé tu mets la main dans son dos ou de quoi. C'est pamal ça je pense oui..
- C Pour toi considères tu que c'est important la santé sécurité au travail?**
- P** Oui oui oui bin t'as pas le choix si tu veux faire ça toute ta vie faut que ça soit important sinon tu tofferas pas longtemps.
- C Parfait, et est-ce que tu peux identifier des éléments qui sont potentiellement à risque dans les tâches que tu dois effectuer dans ton travail? C'est quoi les tâches que tu juges qui sont le plus à risque?**
- P** Eh bin c'est sûr que quand tu travailles dans les hauteurs, tsé nous autres on est pas tout le temps attachés eh on met pas tout le temps notre casque non plus, souvent quand on travaille en dedans comme aujourd'hui ça dépend..
- C Ça dépend de quoi selon toi, qu'est-ce qui fait en sorte que d'infois vous êtes attachés d'infois non et d'infois vous avez votre casque et d'infois non?**
- P** Quand qu'on sait qu'on est surveillé [rires] c'est pamal ça quand on sait qu'on est surveillés ou tsé comme aujourd'hui là.. Souvent là quand on travaille en dedans là notre casque on l'a pas tout le temps.. mais la tsé comme aujourd'hui c'est quand même un plus gros chantier pis toute là on l'avait mais non c'est ça ouin c'est surtout quand on sait qu'on est surveillés. Comme j'ai travaillé en fin de semaine pis tsé on avait pas notre casque mais tsé on sait qu'il a personne qui va passer de la CCQ.
- C Ok, et est-ce qu'il y a d'autres éléments qui sont à risque selon toi? Je sais pas est-ce que vous avez d'infois des charges qui sont lourdes à porter ou des mouvements que vous faites que vous pourriez être à risque de vous blesser ou?**
- P** Eh (hésitation quelques secondes) non.. bin.. je considère qu'aujourd'hui on a quand même beaucoup de machinerie pour sauver des mouvements qu'on pourrait se blesser ou.. Tsé c'est sûr que ça peut tout le temps arriver de mal forcer.. ça ça arrive mais tsé.. moi quand je suis pas capable de lever de quoi ou que je sais que

je suis pas capable de lever dequois ou que je sais que c'est trop lourd pour moi je forcerai pas après.. je vais demander de l'aide à quelqu'un.

- C **Ok, et justement est ce qu'il y a des machineries ou des outils qu'il y a des risques de se blesser?**
- P Bin oui c'est sur que tsé comme j'ai travaillé au Canac et quand on transporte des trucs avec le marlot pis tsé les chaînes sont là mais tsé il y a rien que te garantit que les chaînes tsé y peuvent casser c'est sûr que c'est tester pour que ça casse pas mais il y a rien qui te garantit que ça cassera pas. Ou tsé justement quand tu transportes de quois si tu passes en dessous et ça tombe à ce moment là... Eh sinon eh c'est sûr que la machinerie quelqu'un fait un faux mouvement avec, avec la machine il peut te frapper avec sinon.. c'est pamal ça..
- C **Pis dinfois quand.. avant d'entreprendre une nouvelle tâche, une tâche que t'as jamais fait, c'est comment que tu procèdes? Est-ce qu'il y a un moment pour analyser la tâche?**
- P Ouais, je m'informe pamal tout le temps soit avec X ou avec X tsé comment procéder pour pas me faire mal ou pas me planter non plus.. faire de la bonne façon en fait. Tsé comme aujourd'hui on faisait de la démolition c'est sûr que si tu commences pas par la bonne, la bonne place tsé il y a des risques que ça te tombes sur la tête pareil, si tu défais pas les bonnes affaires en premier ou.. Faque non c'est de s'informer.
- C **Ok, parfait. Puis, sinon pour toi est-ce que tu trouves difficiles de respecter toutes les règles et procédures de sécurité qui vous sont imposées?**
- P Quand même oui, il y a quand même gros de tsé.. pis souvent c'est parce qu'on les .. bin moi je les connais pas toutes c'est sûr qu'il y en a qui suivent des cours pour.. Le cours de santé sécurité à l'école il est quand même.. c'est un cours je pense c'est 2-3 fois semaine pendant 2 mois tsé sur juste des lois de santé sécurité, tsé il y a beaucoup d'affaires que tu verras jamais sur les chantiers que les gars.. à part les gros chantiers comme au Canac. Les gard respectent ça, mais sinon tu t'en vas sur le résidentiel il y a beaucoup d'affaires que les gars respectent pas parce que ça prend plus de temps.
- C **Oui il y a cet aspect là j'imagine sur a construction.. le rythme de travail qui faut toujours aller vite..**
- P Oui c'est ça, c'est surtout sur le résidentiel là que c'est gogogo c'est super rapide pi les gars justement sur la santé sécurité justement ils tournent les coins ronds pour économiser du temps en fait..
- C **Pis le cours de CSST que vous avez à l'école est-ce que tu juges qu'il était complet ou? Tsé c'est beaucoup des lois que vous voyez mais il y en a que vous verrez jamais..**
- P En bin oui bin eux autres en fait il font ça le plus général possible tsé parce qu'ils savent que tsé il y en qui vont aller sur le commercial, d'autres sur le résidentiel d'autre dans l'industriel qui vont travailler avec certains outils, certaines machines tsé faque c'est sûr que eux autres faut qu'ils englobent tout ça. Mais tsé c'est sûr que c'est pas spécifique à moi ce que je touche dans ma journée mettons, mais non je pense que le cours est quand même.. le cours de santé sécurité est quand même bien fait tsé pour les tsé comme où ce qu'on travaille là il y a de l'amiante. Quand qu'il y a de l'amiante nous autres on peut plus nous autre c'est plus de notre ressort faut qu'un autre équipe qui rentre tsé ça s'en est un exemple tsé ils ont fait des tests. De l'amiante nous autres on touche pas à ça.
- C **Ok, pis en arrivant dans ton lieu de travail est-ce que tu as eu d'autre formation santé sécurité ou t'as juste eu ceux à l'école?**
- P Non, j'en ai pas eu d'autre. Non juste celle à l'école ouin.
- C **Ok c'est bon. Pis ça doit arriver dinfois dans ton travail que t'es témoin d'une situation potentiellement à risque, c'est quoi ta réaction à ce moment là? Soit potentiellement à risque pour toi ou pour un collègue.**
- P Eh c'est sûr que ça faut que tu le dises, t'as pas le choix tsé si tu vois l'autre qui... je sais pas j'ai pas vraiment d'exemple tsé ça arrive vite mais c'est sûr faut que tu y dises regarde c'est pas correct tu travailles en épais

làà tu vas te planter. Tsé faut tu le dises c'est sa sécurité pis si lui y tombe il peut te tomber dessus, c'est la tienne aussi qui est en jeu.

- C **Pis dinfois est-ce que tu prend des risque dans un sens? Ah bin j'ai pas le temps de, tsé je sais que c'est dangereux mais je vais le faire vite.**
- P Ehhhh (hésitation nombreuses secondes) non, pas tant que ça tsé je me sers quand même de ma tête là j'ai pas tsé c'est sûr que je suis pas le parfait le plus parfait santé sécurité mais tsé j'ai quand même assez de jugement pour savoir ça mettons c'est c'est dans le tolérable de la sécurité mais tsé mettons dans un échafaud je me mettrai pas à me courir d'un bord pis de l'autre pis me dépêcher au risque de mettre un pied à côté pis de me planter tsé je suis.. des échafauds sont pas montés tout le temps comme ils devraient l'être mais je suis.. on prend notre temps mais c'est sûr qu'un accident c'est vite arrivé mais non je pense que je suis quand même dans majorité du monde tsé je suis pas propro sécurité mais je travaille pas en innocent non plus.
- C **Ok, puis est-ce que pour toi c'est important de maintenir un environnement de travail qui est sécuritaire? Faque l'environnement c'est vraiment l'environnement physique comme les outils ou le lieu que vous travaillez.**
- P Ouais ouais ouais bin ça c'est sûr c'est inévitable tsé comme souvent dans le commercial tu as beaucoup de stud métallique de forens métalliques toute du métal tsé tu t'arranges tout le temps pour pas qui aille de, tsé comme quand tu.. tsé tantôt on démolissait quand tu démontes tu t'arranges tout le temps pour pas qui aille de bout de métal qui soit dintravers des résidents là-bas pour pas qui se coupent pour pas qui s'accrochent. Tsé ou comme où on démolissait on a mis comme tout un polythène autour de tout le monde tsé autour de notre salle pour que la poussière reste de notre bord tsé pour pas qu'a s'en aille vers eux autres. C'est tous des petits détails eh.. ou l'eau mettons quand tu travailles avec de l'eau pis de l'électricité tu t'arranges pour pas que ça vienne trop proche...
- C **Et est-ce que vous êtes portés à faire faire de la maintenance sur les outils que vous utilisez, sur les machineries?**
- P (Hésitation) Non, en principe tsé ça serait pas à nous autre à faire ça ça serait mettons à X [nom du patron] de regarder tsé nous autre on lui dit mais c'est à lui de le faire.
- C **Ok parfait, bien t'en as parlé un peu tantôt là mais dans quelle mesure tu crois que la communication avec tes collègues de travail c'est important en prévention des accidents?**
- P Bin c'est le plus important en fait, c'est comme tantôt j'étais en train de ..comme c'est ça tantôt j'étais en train de démonter quelque chose et j'ai pas commencer par le bon boutte tsé X(nom du collègue) me l'a dit. Fais pas ça de même ça va te tomber ça tête tsé t'es mieux de commencer comme ça on va être sur d'arriver correct à la fin. Tsé t'as pas le choix tsé c'est sûr que lui est plus en train de me surveiller tsé moi je suis apprenti tsé lui est compagnon tsé c'est sûr qu'il me surveille plus tsé lui il sait pamal où il s'en va. Mais, non c'est extrêmement important.
- C **Ok, écoute j'ai déjà fait les 7 questions.**
- P Ah ouin ou c'est moi qui t'as pas eh..
- C **Non non bin c'est bin correct je sais pas si t'avais des éléments à ajouter que t'avais pas pensé sur le moment ou..**
- P Eh bin faudrait que je revois les questions avant.
- C **Bin oui tu peux les lire si tu veux (le participant prend le temps de lire les questions sur la feuille)**
- P Non je pense que.. je pense que j'ai pas mal fait le tour.

- C Bin comme tu disais tantôt c'est sur le résidentiel t'as l'impression des fois que c'est plus comme tu disais gogogo pis là vous passer un peu plus à côté.**
- P Oui oui oui bin je l'ai vu vraiment tsé quand j'ai travaillé au Canac pis j'ai fait un peu de résidentiel pis au Canac.. tsé j'en ai vu des set-up que tsé tu regardes ça pi crime le gars va monter la dedans, tsé ça chambranle un peu pis.. tsé tu te dis crime eh, messemble que ça marche pas tsé ça a pas de bon sens. Tsé en même temps toi t'es apprenti tu veux pas te mettre à dire à ton boss ah là c'est pas sécuritaire tsé lui il va te dire bin va t'en chez vous m'a en prendre un autre qui est prêt à monter là-dedans. T'arrives au Canac, la première affaire qui dit c'est là pas besoin de te courir ici on est pas pressés il y a pas le feu tsé c'est ta sécurité tsé.. bin en fait c'est pas compliqué il y a des réunions je pense que c'est à chaque 2 semaines sur la santé sécurité ils font comme un petit rappel des règlements, des lois
- C Au Canac ça?**
- P Ouais au Canac ouais et tout le monde qui assiste à la réunion faut qui signe comme quoi qu'ils ont assisté à la réunion pis tout le monde faut qui passe à la réunion parce que l'affaire c'est qu'il y a de la machinerie tsé c'est surtout c'est gros la machinerie tsé c'est pas pour rien qu'on a tous des dossard faut que la machinerie nous voie faut que toi tu voies la machinerie faut que le gars dans machine te voie aussi.
- C Encore là ça dépend vraiment du chantier sur lequel vous êtes, parce qu'il y en a pas beaucoup des chantiers qui sont comme ça**
- P Oui oui, tsé des gros chantiers comme le Canac il y en a pas.. tsé c'est le seul à Shawi en fait.. mais c'est sûr que partout ou ce que c'est des.. comme il y en a un eautre qui va partir dans pas long entre les deux arénas..
- C Oui oui la tour de logements.**
- P Oui, bin ça aussi ça va être la même chose. Tsé pis tu le vois tsé il y a une gate partout qui entour le chantier. Tu rentres, lunettes de sécurité obligatoires. Tsé tu rentres, tu vas pas l'autre bord eh comme il y a un matin, je suis arrivé l'autre bord, j'avais encore ma calotte ça tête, l'autre bord de la gate, tout de suite c'est même pas le boss l'autre bord c'est un ferrailleur, il me l'a dit hey sur un chantier faut tu mettes ton casque. C'est tout de suite, t'as même pas.. tsé t'as pas de chance pis quand t'assistes à réunion ils te le disent hey t'as pas ton casque t'as pas ton dossards, c'est 2 avertissements après ça tu ne reviens plus. C'est tout de suite mais tsé avec X (nom du patron), on passe des journées pas de casque.
- C Oui, mais ça revient à ce que tu disais c'est vu que vous êtes pas surveillés en tant que tel parce que ça reste un chantier et c'est les mêmes règlements mais..**
- P Oui oui c'est ça c'est le même risque en bout de ligne qu'on prend pis mais tsé là-bas c'est 2 avertissements après ça tu ne remets plus les pieds ici pis tu resteras chez vous si tu veux pas le mettre ton casque.
- C Selon toi qu'est-ce qui fait en sorte qu'ils font ça? Est-ce que c'est parce que eux si vous êtes pris comme ça ils peuvent avoir plus d'amendes?**
- P Oui c'est plus les amendes c'est sûr que tsé eux autres en fait sont vraiment surveillés. Le gars de la CSST va passer à chaque semaine ou chaque 2 semaines pour faire un inspection pis tsé c'est ça il sait qu'il y a un Canac qui se bâti là donc il va tout le temps y aller, aller surveiller. Mais tsé les différents chantiers qu'on fait nous autres avec X (nom du patron) comme à coop funéraire ou où on travaille là le monde de la CSST sont pas toujours au courant de ces chantiers là donc ils viennent pas tout le temps voir. Faque non c'est les amendes, c'est surtout ça en fait parce qu'ils veulent pas se faire mettre à l'amende parce que c'est quand même assez salé. Mais je pense que toi aussi, toi t'es mis à l'amende pis ton employeur est mis à l'amende aussi.
- C Oui, je pense que oui. Tu m'as dis tantôt ça fait 4 ans que t'es charpentier mais ça fait combien de temps tu travailles pour l'entreprise que t'es présentement?**

P    Ça fait 7 mois.

## ANNEXE E

### VERBATIM PARTICIPANT 3

**Date entrevue :** 02 juin 2018

**Âge du participant :** 55 ans

**Emploi occupé :** Vérificateur et chargeur dans une papeterie depuis 30 ans

**Principales tâches réalisées :** Chargement de papier dans un camion, conduite d'un camion dans un entrepôt

#### Légende

**C : Chercheur**

**P : Participant**

- C **J'aimerais qu'à partir d'exemples liés à ton emploi tu me parles de c'est quoi ta représentation de la santé sécurité au travail? Concrètement pour toi, c'est quoi? Qu'est-ce que ça représente?**
- P Bin c'est d'être prudent pis pis [rires] non nous autres c'est d'être prudent pis faire attention aux.. tsé il y a beaucoup de monde qui voyage en truck. C'est principalement ça
- C **Ok, ok. C'est plus d'être prudent au volant de..**
- P C'est ça, du camion.
- C **Ok, pis des fois est-ce que tu as des tâches à effectuer à l'extérieur du camion?**
- P Oui
- C **Oui, ok et dans ces moments-là est-ce qu'il y a des tâches qui pourraient être plus dangereuses ou..?**
- P Oui oui faut porter des bretelles de sécurité lè.. des.. fluorescentes, ça on est obligés d'avoir ça.
- C **Parfait, et est-ce qu'il y a des éléments qui sont potentiellement à risque dans tes tâches de travail?**
- P Eh, pas pour moi mais pour les autres là.. Parce qu'on a beaucoup de points morts quand on est sur le camion.. Pis des fois on a des rouleaux dans ... du camion pis on a pas le droit d'aller de l'avant avec ça. On peut juste aller du reculons, pour voir autour.
- C **Ok, donc c'est plus des éléments qui sont dangereux pour les autres que pour toi.**
- P Ouais c'est ça.
- C **Pis quand tu débarques tu camion est-ce qu'il y a des éléments qui peuvent être dangereux pour toi?**
- P Ouf [Hésitation] non.
- C **Non, pis c'est pour qu'elle raison que vous portez des bretelles? C'est pour être vu par les camions?**
- P Par les autres, par les autres camions.
- C **Ok, pis dans l'endroit où vous travaillez est-ce que c'est juste des camions qui circulent ou?**

P	Oui oui
C	<b>Ok</b>
P	C'est un entrepôt de rouleaux
C	<b>Est-ce que dans votre travail il y a déjà eu des accidents de travail?</b>
P	Oui
C	<b>Dans ceux qui font vérificateur chargeur comme toi</b>
P	Oui, il y en a un qui s'est déjà fait rentrer dedans. Le gars l'avait pas vu.
C	<b>Ok, donc c'est plus lié à ça. Ok. Puis avant d'entreprendre une tâche, est-ce parfois il y a des moments de réflexion, des moments d'analyse avant d'entreprendre une nouvelle tâche?</b>
P	Oui, ça dépend du.. nous autres c'est du chargement. C'est de se trouver une manière pour que ça aille bien.
C	<b>Ok. Est-ce que ça t'as l'impression de le faire à chaque fois que tu fais une tâche ou?</b>
P	Oui
C	<b>Oui, est-ce qu'il y a des fois des tâches qui se font de façon plus automatique?</b>
P	Oui c'est sûr qu'à un moment donné ça vient une routine..
C	<b>Ouais, penses-tu qu'à ce moment là il y a des..</b>
P	C'est là qu'il y a plus de risques des fois..
C	<b>Parfait, puis est-ce que pour toi c'est difficile de faire face à l'ensemble des règles et procédures de sécurité?</b>
P	Non
C	<b>Non, est-ce qu'il y en a beaucoup en tant que chauffeur des règles à respecter?</b>
P	Non il y en a pas beaucoup, mais il y en a.
C	<b>Ok, pis c'est pas difficile des respecter?</b>
P	Non, c'est ça comme je te disais tantôt faut chauffer du reculons au lieu de l'avant avec un rouleau, faire attention aux autres.
C	<b>Ok, donc il y a pas de règles que vous êtes portés à moins respecter ou..?</b>
P	Non, les règles c'est mettre notre ceinture de sécurité pis des lunettes.
C	<b>Ok, et ça c'est respecté toujours?</b>
P	Oui, oh oui
C	<b>Parfait, sinon est-ce que vous avez...le fonctionnement dans l'entreprise est-ce qu'il y a des amendes ou des sanctions si jamais c'est pas respecté?</b>

- P [Hésitation] Il y a pas eu de sanction encore...il y a toujours un avertissement. La plupart du temps les gars ils respectent.
- C **Ok, est-ce que c'est surveillé?**
- P Oui, on a le surintendant là..
- C **Ok, parfait. Puis est-ce que ça t'es déjà arrivé d'être témoin d'une situation qui pourrait être à risque ou potentiellement à risque?**
- P Bin moi.. des fois oui parce quand on va de l'avant nous autres il y a toujours des points morts, des fois on fait le saut, on a pas vue la personne pis on le voit à dernière minute.
- C **Oui, faque ta réaction dans ce temps là c'est...**
- P C'est ça, c'est.. on fait le saut.
- C **Ouais, et est-ce que tu as déjà vu des situations qui pouvaient être dangereuses peut-être plus pour les autres? Qui t'impliquaient pas nécessairement mais des autres se mettaient en danger?**
- P Non, non pas..
- C **Non, ok. Si jamais ça arrivait, est-ce que tu sais ça pourrait être qioi ta réaction si jamais des gens qui se mettaient en danger?**
- P Bin j'irais leur dire.
- C **Ok, parfait. Puis, est-ce que pour toi c'est important d'avoir un environnement de travail qui est sécuritaire? Faque l'environnement de travail c'est autant le camion, l'environnement que tu...**
- P Oui oui très important.
- C **Ok, est-ce que vous faites... est-ce que c'est vous qui faites la maintenance sur les camions?**
- P Oui à chaque travail avant notre shift on, on check notre huile, on vérifie à l'entour du camion si ya des trucs qui sont brisés ou de quoi.
- C **Ok, et ça c'est fait à tous les jours?**
- P Oui.
- C **Oui, et c'est obligatoire aussi?**
- P Ouais.
- C **Est-ce que parfois vous avez l'impression de tourner les coins ronds, de faire plus vite avec l'habitude ou...?**
- P Oui c'est sûr. Normalement non, mais ça arrive [rires]
- C **Ok, et quand ça arrive c'est parce que vous êtes pressés dans le temps?**
- P C'est ça.
- C **Est-ce que vous avez des normes quand même sévères pour le temps?**

- P Non, bin les camions sont tous barrés à une telle vitesse environnement extérieur. Donc on peut pas rouler plus vite.
- C **Ok, est-ce que vous êtes porté des fois à rouler plus vite?**
- P Non c'est nous autres même qui se poussent.
- C **Ok, c'est pas des exigences des supérieurs ou?**
- P Non non non, sont pas exigeants là-dessus.
- C **Ok, parfait. C'est déjà la dernière question. Dans quelle mesure tu crois que la communication avec les collègues de travail c'est important en prévention des risques d'accident?**
- P Très important.
- C **Oui. C'est vraiment en prévention par exemple si tu voyais une situation qui était à risque ou..**
- P C'est ça, quand je vois de quoi qui est à risque bien je le dis.
- C **Puis je voulais juste revenir sur ton emploi plus précisément c'est vérificateur et chargeur mais toi dans le fond tu transportes des...**
- P Des rouleaux de papier.
- C **Et les rouleaux de papier est-ce que c'est toi qui les mets dans le camion?**
- P Je les mets dans le camion, dans les vans ou dans les wagons.
- C **Ok, est-ce que c'est des charges qui sont lourdes à porter?**
- P Il y en a, il y en a beaucoup oui
- C **Ok, et vous les portez à bras ou vous avez des machineries?**
- P De la machinerie.
- C **Donc vous avez pas vraiment à forcer?**
- P Non, moi je ne force pas, c'est le camion qui force [rires]
- C **Parfait, pis sinon est-ce que vous avez des fois des mouvements à faire qui peuvent être à risque de se blesser ou?**
- P Bin c'est parce qu'on est tout le temps du reculons hen, on est tout le temps [fait le mouvement de regarder vers l'arrière]. Des fois c'est le cou.. à part de ça il y a pas d'autres choses.
- C **Ok, sinon vous êtes toujours dans la même position toute la journée?**
- P Ouais
- Ok parfait. Pis eh j'essaye juste de penser si j'ai d'autres questions qui viennent. Toi juste comme ça est-ce que t'as d'autres éléments qui sont liés à la santé/sécurité? Est-ce que vous avez des fois des réunions sur la santé sécurité à l'usine?**
- P Oui à tous les matins.

C **À tous les matins?**

P Oui à tous les matins, 5-10 minutes.

C **C'est quoi que vous abordez dans ça?**

P Bin.. comment je dirais bien ça.. ils nous rappellent tout le temps de mettre notre ceinture pis nos lunettes pis d'être prudent.

C **Ok, ils font juste un petit rappel?**

P C'est ça, juste un petit 5-10 minutes. Mais c'est à tous les jours, c'est bon.

C **Ok, pis ça c'est quoi c'est un contremaître ou le surintendant?**

P C'est notre contremaître d'équipe.

C **Ok, parfait. Est-ce que toi des fois.. est-ce qu'il y a des employés plus jeunes qui viennent juste d'arriver qui font le même travail que toi?**

P Ouais

C **Ok, et eux est-ce que t'as l'impression que point de vue santé/sécurité c'est pareil pour vous deux? Ou il y en a ..**

P Non c'est sûr c'est pareil pour tout le monde. Faut tous respecter les règles

C **Ok, est-ce que tu juges qu'il y que c'est plus facile, plus facile pour vous plus facile pour les jeunes de respecter?**

P Bin il y en a toujours c'est plus difficile mais la plupart c'est correct.

C **Ok, parfait. Je sais pas si toi t'avais d'autre éléments à dire qui te viennent en tête par rapport à la santé/sécurité à votre usine ou?**

P Bin nous autres il y a beaucoup de poussières donc on a une genre de balayeuse et tous les jours on la passe.

C **Ok, c'est vous qui l'a passé?**

P Non, c'est les plus jeunes [rires]

C **Ok, parfait.**

## ANNEXE F

### VERBATIM PARTICIPANT 4

**Date entrevue :** 06 juin 2018

**Âge du participant :** 55 ans

**Emploi occupé :** Charpentier menuisier depuis 33 ans, maintenant contremaître

**Principales tâches réalisées :** montage des fondations d'un bâtiment, la fabrication de charpente et de toiture, la pose et l'ajustement de portes et d'escaliers, la découpe et l'assemblage d'éléments en bois puis faire respecter les règles de sécurité sur le chantier

#### Légende

**C : Chercheur**

**P : Participant**

- C **Ok, donc première question. J'aimerais qu'à partir d'exemples qui sont liés à ton emploi tu me parles de c'est quoi ta représentation de la santé sécurité? Concrètement qu'est-ce que ça représente.**
- P Hey, vite de même c'est une bonne question piège [rires]
- C **Mais prends le temps de réfléchir.**
- P Ça représente.. Tsé dans le fond ça représente gros. Des fois on y porte pas assez attention mais..
- C **Ça représente beaucoup**
- P Oui parce que les risques de chutes pis toute là... tu peux avoir des séquelles après pour longtemps c'est ça. Des fois on est portés mettons on va travailler en hauteur pis la maudit harnais on s'attache pas tout le temps mais on devrait s'attacher tsé.
- C **Ouin, et selon toi c'est quoi qui fait que vous vous attachiez pas tout le temps?**
- P On est gros enfargés là-dedans dans nos mouvements, c'est trop restreint dans nos mouvements. Pis on est peut-être habitués là.. faut toujours aller vite tsé performer performer au détriment de le harnais être ralenti mais tu devrais aller moins vite si t'es ralenti
- C **Ok, pis parfait donc la santé sécurité c'est vraiment important pour toi, pis eh dans la vie de tous les jours c'est comment que tu perçois ça? Tsé tu as parlé du harnais, est-ce qu'il y a d'autres élément qui..?**
- P Oui bin nous c'est parce qu'on travaille gros avec des scies électriques pis toute, faque ça je trouve c'est.. on, des fois on prend un habitude pis hen.. c'est machinal pis on travaille c'est machinal mais..
- C Ok, c'est plus l'habitude
- P Ouin c'est ça, c'est ça c'est l'habitude mais des fois nos doigts y passent proche des lames pis toute, on est pas toujours (hésitation) correct, correct. Ouin des fois on a tendance à.. on devrait des fois couper des morceaux dans des petites pièces des fois dans des grandes pour éloigner justement notre risque de blessure pis là on pense ah y va avoir de la perte.. de la perte de matériel mais dans le fond, t'es mieux de perdre deux pieds de bois que de perdre un doigt là (rires). Regarde je les ai déjà couper ici (me montre des cicatrices sur ses doigts)
- C Ah c'est vrai? Est-ce que ça fait longtemps?

- P Oui ça doit faire (rires) 32 ans mettons de ça..
- C Ok, c'était au début de ta carrière. C'était tu un manque d'attention?
- P Oui oui, ça été vraiment ma faute.
- C Ok, bin là t'en a parler un peu mais j'aimerais que t'identifies les éléments qui sont potentiellement à risque dans les tâches que t'as à faire. Qu'est-ce que toi tu juges qui est à risque dans votre métier?
- P Ce qui est à risque dans notre métier c'est les échafauds
- C Pour le risque de chute?
- P Pour le risque de chute. Les échelles, escabeaux on embarque souvent sur la dernière marche. C'est marque qu'on a même.. c'est pas un siège c'est pas une marche mais on est souvent debout dessous. Ça c'est des risques de chute pamal, de blessures. Les outils électriques aussi.
- C Ok parfait, puis parfois vous avez des charges lourdes à porter?
- P Oui
- C Des mouvements que vous faite qui pourraient avoir des risques..
- P Pour le dos oui, faut que je fasse bien attention j'ai une hernie moi en plus.
- C Ok, est-ce qu'il y a d'autres éléments qui te viennent en tête comme ça, d'autres éléments qui pourraient être à risque?
- P (rires et hésitation). Je vois pamal ça, des risques de chute en hauteur, des échafauds des affaires de même.
- C Ok, est-ce que tu es amené à travailler souvent en hauteur? Est-ce que c'est une grande proportion de votre travail?
- P C'est quasiment 50% quand tu penses à ça
- C À chaque jour vous travaillez en hauteur
- P Ouais, à chaque jour on grimpe dans un escabeau une échelle, un échafaud quasiment chaque jour.
- C Ok, pis prochaine question. J'aimerais savoir quand tu entreprends une nouvelle tâche, c'est comment tu procèdes avant? Par exemple est-ce qu'il y a un moment d'analyse, un moment de réflexion ou?
- P Oui (rires) oui oui, mais c'est que moi j'ai pas l'expérience de (nom d'un collègue). Faque la quand j'ai une nouvelle tâche souvent je vais attendre là je réfléchis ok comment je vais procéder, comment je vais procéder pis ouais
- C Ok pis penses-tu que dans ce moment d'analyse là tu penses aux risques qui pourraient avoir ou tu penses plus à la façon de faire?
- P Oui, surtout si c'est en hauteur. Ouais là je vais y penser plus. Oups comment je procède là pis..
- C Ok parfait, puis est-ce que pour toi c'est difficile de faire face à l'ensemble des règles et des procédures de sécurité qui sont imposées?

- P Oui, des fois oui.
- C Oui, pour quelles raisons tu trouves ça difficile?
- P Des fois ça nous encombre plus que d'autre chose là.
- C Ok, ça encombre dans le sens tu as l'impression d'être moins performant ou moins rapide ou?
- P Oui peut-être un peu ça puis tsé on va monter sur la dernière marche de l'escabeau pis on a pas le droit mais on est à l'aise de travailler, tsé t'as rien, t'as pas de barreaux à l'entour de toi t'es à l'aise. Tandis que là s tu montes un genre d'échafaud là t'as des paquets d'obstacles, pour ta sécurité mais.. t'es un peu moins à l'aise mais..
- C Ok, faque plus cet aspect là. Tout ce qui est porter casque, lunettes ça est-ce que tu as l'impression que c'est respecté? Pour toi est-ce que c'est difficile de toujours le respecter?
- P Le casque oui je te dirais, c'est chaud c'est pesant c'est achaland. Les lunettes j'en ai besoin faque c'est pu eh.. Ouin c'est ç aj'en ai besoin faque je les ai pour travailler, quand j'Arrive à la pause je les ôte. On dirait que je me repose la vue là je les ôte pis après je les remets ça ça me dérange pas.
- C Ok, puis le casque est-ce qu'il y a des moments où tu es plus porté à le mettre que d'autres ?
- P Bin je serais porté à le laisser dans mon char (rires)
- C Ok, qu'est-ce qui fait que tu le mets?
- P Là j'ai pas le choix sur la job que je suis, faut que je l'ai puis faut que je fasse appliquer la sécurité aussi. Là je l'ai tout le temps tout le temps en permanence.
- C Ok, parce que c'est les exigences du chantier?
- P Ouais c'est ça
- C Ok, puis il a d'autres chantiers que c'est pas exigé ou?
- P Ouin c'est toujours exigé mais tu sais qu'il y en a d'autre que tu te feras pas taper sur les doigts faque tu dis ahh le casque... Tsé j'ai de la misère à supporter une casquette faque un casque c'est encore plus dur.
- C Ok, parfait. Sinon avais-tu d'autres éléments à ajouter sur le fait si c'est difficile de respecter toutes les règles?
- P Non là ça va je pense.
- C Puis lorsque t'es témoin d'une situation qui est potentiellement à risque autant pour toi ou pour d'autres collègues, c'est quoi ta réaction?
- P (Hésitations) Souvent je vais le dire. Hey c'est pas dangereux là ce que tu fais? Souvent je vais dire hey c'est dangereux, si on mettrait un autre madrier ou.. Souvent je vais le dire.
- C Ok, c'est-ce qu'il y a des moments des fois où t'ose pas le dire ou?
- P Non non, si moi je suis pas à l'aise je vais le dire tsé, oh moi je suis pas à l'aise.
- C Ok, faque ça t'es capable de dire mettons si tu veux pas monter là..
- P Ouais c'est ça, ça je vais le dire. Ça je suis pas à l'aise pis..

C	Ok, parfait, j'aimerais que tu discutes de l'importance que tu accordes au maintien d'un environnement de travail qui est sécuritaire? Environnement de travail c'est vraiment le lieu de travail, les outils que vous utilisez.
P	C'est quoi que tu veux au juste là?
C	Oui, discutez de l'importance, est-ce que c'est important le maintien d'un environnement de travail qui est sécuritaire?
P	Oui, c'est important.
C	Ok c'est quelles actions que tu poses pour maintenir un environnement de travail sécuritaire?
P	Des fois ça part juste avec le ramassage du lieu aussi là, enlever un peu des obstacles, des déchets qui traînent
C	Ça est-ce que c'est quelque chose que tu fais, tu fais à chaque fois ou?
P	J'essaie. Je le fais pas tout le temps mais j'essaie de le faire le plus possible (rires) de <i>cleaner</i> la place pour être capable de travailler comme il le faut là.
C	Ok, pis selon toi encore c'est qu'est-ce qui fait en sorte que parfois tu le fais pas et parfois tu le fais?
P	Des fois c'est qu'on dirait qu'on est trop pressés. Des fois on a la pression un peu de l'employeur que ça presse ça presse faque là tu tasse les déchets, tu tasse les déchets tu travailles mais en réalité tu devrais prendre 10 minutes bon on sort toute pis après ça va travailler mieux.
C	Ok, c'est vraiment la pression d'aller vite, d'aller plus vite.
P	(Pause pour aller sortir le chien à l'extérieur)
C	Sinon toi est-ce que tu es porté à faire de la maintenance sur les outils que tu utilises ou sur la machinerie?
P	Oui sur les miens oui, mais je prendrai pas ceux d'un autre pour dire je vais faire ta maintenance là.
C	Ok mais sur les tiens
P	Sur les miens qui me sont fournis je m'arrange avec.
C	Ok c'est bon, est-ce que tu avais d'autres éléments à ajouter sur cette question là?
	Non ça va
	Parfait, puis en fait dernière question, Je voulais savoir dans quelle mesure tu crois que la communication avec les collègues de travail c'est important en prévention des accidents de travail?
	100%, on parle pas assez mais c'est 100%. Comme tout homme on parle moins (rires) pis il y en a avec qui on parle encore moins, il y en a avec qui tu as un petit peu moins d'atomes crochus si je peux dire là quand tu travailles avec eux autres. Faque des fois t'aimes mieux, oups je parlerai pas, je vais fermer ma gueule.
	Ok, faque des fois les relations de travail ça peut affecter la communication, même quand il est question de santé/sécurité
	Ouais c'est ça

Ok, bin écoute moi j'ai déjà fait le tour de mes questions principales. Je sais pas si toi tu avais d'autres éléments que tu voulais ajouter, d'autres éléments qui te viennent en tête sur la santé/sécurité dans votre milieu de travail?

Non vite de même

Ok, est-ce que tu penses qu'il y a d'autres éléments qui influencent le fait que vous respectez des fois ou que vous respectez pas des fois les ..

Bin la visite de la sécurité mettons là, on a une mutuelle d'assurances. Si on sait qui vont venir... si ils viendraient plus souvent probablement qu'on ferait plus attentions mettons.

Ok, donc c'est plus la peur d'avoir des amendes?

Comme un constat ouin.

Ok, ça ça influence?

Oui beaucoup. Comme là je suis sur un contrat que t'as le droit à 2 avertissements, après t'es sorti. Faut là tu y penses. Tu te dis là je vais prendre 5 minutes parce que si j'ai un avertissement après j'ai pu de chance, la 2<sup>e</sup> c'est fini.

Ok, ça c'est parce que les gars de la sst passent plus souvent ou?

Oui, il y a une mutuelle toute, pis le donneur d'ouvrage y fait appliquer ça.

Pis les plus petits chantiers?

Souvent, des fois on les voit même pas.

Ok

Ça ça fait en sorte que des fois on va être plus négligeant sur la sécurité. Pis c'est un peu stupide parce que dans le fond on devrait toujours être..

Ouin c'est ça, mais vous savez que c'est la motivation pour respecter les règles est comme extérieure..

C'est ça, comme des fois on travaille dans un plafolift, on embarque sur les rampes on est pas attachés mais on devrait.. aussitôt qu'on embarque sur les rampes on devrait être attachés.

Ouais, pis c'est encore une question d'encombrement

C'est ça, les fameuses cordes..

Oui c'est ça vous le savez mais.. toi est-ce que tu as l'impression de connaître pas mal toutes les règles et procédures de sécurité?

Non, non parce là où je suis on a des réunions une fois par deux semaines, pis là ça amène des nouveaux points que là ça m'allume, hey on a pas le droit de faire ça. Pis des fois ça va être de d'autres corps de métiers tu te rends comptes hey ils ont pas le droit de faire ça eux aussi.

Ok, parce que toi t'as pas eu d'autre formation santé/sécurité? Est-ce que tu as déjà eu d'autre?

On en a eu avec la mutuelle, la mutuelle l'ASP, quelque chose de même là, on en a eu d'autres? Je sais plus..

Ok, par l'employeur?

C'est ça par l'employeur l'ASP mais on a pas un employeur qui va nous donner des, du rafraîchissement une fois par année. Il va des fois s'il est obligé mais c'est très très secondaire pour lui (rires).

Parfait, ça fait le tour.

## ANNEXE G

### VERBATIM PARTICIPANT 5

**Date entrevue :**

**Âge du participant :** 24 ans

**Emploi occupé :** Chef de train

**Principales tâches réalisées :** Déplacement et manœuvre des wagons sur les rails et dans les gares de triage, incluant l'attelage et le dételage des différentes pièces des trains

#### Légende

**C : Chercheur**

**P : Participant**

- |          |   |
|----------|---|
| <b>C</b> | <b>J'aimerais qu'à partir d'expériences reliées à ton emploi tu me dises c'est quoi ta représentation à toi de la santé et sécurité au travail?</b>   |
| <b>P</b> | Eh (hésitation) Bin la santé sécurité au travail est un, un aspect assez important dans mon métier. Je suis chef au... pour une grande compagnie ferroviaire au Canada. Pis je suis moi-même représentant du comité santé sécurité à mon travail. Pis c'est un aspect assez important parce qu'on a vu dans notre métier que quand il arrive des erreurs, ça peut avoir des conséquences graves, on l'a vu à Lac Mégantic il y a 5 ans. Pis tout ça pour dire que la santé sécurité est un aspect très important au chemin de fer parce que ça ne peut pas être négligé. Ça peut absolument pas être négligé.   |
| <b>C</b> | <b>Ok, parfait c'est bon. Pis j'aimerais que t'identifies les éléments qui sont potentiellement à risque dans tes tâches de travail.</b>  |
| <b>P</b> | (rires) il y en a beaucoup. Il y a le fait que environ 90% des employés de chemin de fer n'ont pas d'horaire, ils travaillent sur appel donc ça ça veut dire que t'es sur appel 24h/24, 365 jours par année. La compagnie ne nous donne pas, ne donne pas de d'outils pour nous guider vers... je cherche mes mots je m'excuse. Ils nous donnent pas d'outils pour nous aider à planifier notre horaire. Ils sont supposé, il y a des règlements, le syndicat, je suis représentant syndical également, on fait beaucoup de pression envers la compagnie pour qu'ils nous donnent des outils pour planifier, pour planifier ton travail. Parce que oui t'es sur appel 24h/24 mais si tu sais pas si tu vas être appelé à 1h du matin, 1h de l'après-midi à 5h le soir tu peux pas planifier ton sommeil tu peux pas rien faire. La compagnie a mis en place des systèmes qu'on appelle des line-up, qui te permet de prévoir par exemple tel train va partir à telle heure, mais ils respectent pas, pis ils respectent absolument pas faque un des aspect vraiment dangereux de ça c'est que l'employé, l'employé par exemple il s'est fait dire qu'il allait travailler à 2h du matin, faque lui il s'est pas couché la nuit, mais à 2h du matin il est pas appelé, il va appeler aux bureaux des équipes pis le bureau des équipes va lui dire ouin bin le train finalement ça va aller vers 4h du matin. Mais 4h du matin il rappelle pis ça fini que le train est appelé à 2h dans l'après-midi, la le gars il a pas dormi. Je veux dire tsé, c'est dangereux. T'as vu mon livre de règlements (fait ici référence à un livre de plus de 1000pages de règlements obligatoires à connaître par cœur), t'as vu tout ce qu'on a à apprendre. Un gars qui a pas dormi depuis 12 ou 24 heures s'en va conduire un train de 30 000 tonnes dans des villes, dans des villes comme Montréal, Québec, Shawinigan. Je veux dire c'est extrêmement dangereux là, extrêmement dangereux pis la compagnie veut pas accepter le fait que c'est important d'avoir des line-up précis pis on fait des grosses pressions pis c'est un des enjeux majeurs des chemins de fer, selon moi. |
| <b>C</b> | <b>Ok, ça t'es tu déjà arrivé d'aller travailler pis tu sentais que t'étais pas assez alerte?</b>   |
| <b>P</b> | Absolument, absolument. Je me rappelle de des voyages que j'ai passé avec un de mes collègues qe on avait pas, c'est arrivé le même scénario que je viens de parler. On était supposé être appelé à 5h le soir, finalement on a été appelé à 3h du matin. Les deux on avait pas dormi pi on s'en allait, on a pris un train partant de  |

Québec allant vers Edmundston au Nouveau-Brunswick, pis on manquait des signaux, les signaux c'est l'équivalent des lumières rouges sur la route. On manquait des signaux parce qu'on s'endormait, on manquait des passages à niveau mais je veux dire si tu manques un signal tu peux rentrer dans un autre train tu peux faire des face-à-face tu peux faire des catastrophes énormes, tout ça parce que la compagnie n'a pas réussi à mettre des line-up précis.

C **Ok**

P Pis l'être humain peut pas être efficace dans un travail aussi demandant que le notre quand t'as pas dormi. Ça demande un niveau de concentration incroyable.

C **Ok, pis selon toi est-ce qu'il y a d'autres éléments qui sont à risque dans tes tâches? Des éléments peut-être que tu fais chaque jour où tu pourrais te blesser.**

P Oui absolument, dans mon cadre de chef de train je suis appelé à travailler au sol près des trains, à classer des wagons, à défaire des trains. Ça ça veut dire que j'embarque en mouvement sur des wagons, sur des pièces de matériel roulants, eh je me mets souvent entre les wagons pour séparer les wagons. Je suis toujours dans des points à risque de me faire prendre entre deux wagons. Je veux oui on a des techniques de travail approuvées mais suffit d'un instant, d'un moment d'inattention pis tu peux perdre une jambe, perdre un bras. Jen ai des collègues qui ont perdu des orteils qui ont des perdu des... j'ai, pas moi personnellement mais oui moi personnellement j'ai perdu un de mes confrères à Montréal il y a déjà de ça 4 ans à cause de, à cause d'une technique, une technique qui était approuvée par (nom de la compagnie). Mais pour faire une parenthèse il poussait du matériel roulant dans une voie pis c'était dans une tempête de verglas pis l'équipe a dit à nos superviseurs que la voie était pleine de glace pis c'était pas sécuritaire, ils l'ont dit à multiples reprises pis en arrivant à la fin du quart de travail les supérieurs ont demandé pouvez-vous aller porter ces wagons là dans cette voie? Ils sont allé parce que c'était la fin de leur shift pis ils étaient comme juste tannés ils étaient brûlés, pis en faisant ça (nom de l'employé), a arroché sur les wagons, les wagons ont levé sur la glace pis il a tombé à terre il s'est fracturé le cou pis il est mort.

C **Ok, c'est comme la pression des superviseurs qui ont demandé..**

P Ouais ouais c'est ça, ce qui est plate aussi du chemin de fer c'est que c'est un grand régime de terreur qui, qui nous met tout le temps à bout. Tsé tout ça mit avec la fatigue, mis avec les règlements d'exploitation c'est pas un environnement qui est nécessairement agréable, pis qui est pas.. c'est pas un environnement qui prône la santé/sécurité tant que ça, c'est pas ça..

C **Ok, tu veux dire mettons vous avez pas des rappels fréquents ou des gens qui viennent vous parler de santé/sécurité ou?**

P Dans le public oui, dans les médias là, la compagnie va faire des démarches incroyables pour dire oui le chemin de fer c'est sécuritaire c'est si pis c'est ça mais la réalité dans le champs c'est complètement l'inverse. La sécurité c'est la dernière priorité pis leur priorité numéro 1 c'est les profits. C'est triste mais c'est comme ça.

C **Ok, faque leur priorité c'est les profits des fois ils vont vous pousser à aller plus vite ou...**

P Oui absolument absolument, sur une base régulière là.

C **Ok, est-ce que... bin je vais reposer la question, est-ce que tu penses qu'il y a d'autres éléments qui sont à risque dans tes tâches? Est-ce que tu penses à d'autre chose?**

P Attends là c'est parce qu'il y en a tellement. (rires puis hésitation). Bin c'est ça le fait que n'importe quel moment d'inattention peut te couter la vie ou couter la vie à quelqu'un, ça peut arriver tellement rapidement.

C **Est-ce que vous faites des fois du transport de personnes ou c'est juste du transport de marchandise?**

- P Oui à l'époque on avait, là on a perdu le contrat mais on a eu pendant 100 ans le contrat des trains de banlieu à Montréal faque c'était les employés de (nom de l'entreprise) qui avait le contrat des trains de banlieu alors oui à tous les jours il y avait des employés sur les train de passagers. Pis j'ai, personnellement j'ai travaillé là dessus pis c'était, je veux pas dire plus dangereux que transporter des matières dangereuses mais c'était des jobs très très routinières tsé je veux dire moi sur mon affectation j'avais toujours les mêmes trains j'avais toujours la même horaire, 'avais presque tout le temps, sur la voie un a un système de signaux, j'avais presque tout le temps les mêmes signaux aux mêmes places. À un moment donné ça devient une habitude Tu lis tes signaux, tu dis bon ma vitesse normale à tel endroit bin la journée que t'en aura pas, la journée que ça va être un signal d'arrêt tu t'en rendras peut-être pas compte tout de suite, parce que pendant 1 an 1 an et demi quand tu passais là t'avais un signal de vitesse normale. Il est arrivé souvent des accidents là-dessus, justement quand les trains de passagers quand les employés passaient sur des signals rouges justement parce que c'était trop routinier, pis ils s'attendaient pas à avoir un signal rouge là parce que c'était tout le temps des signals verts.
- C **Ok, parfait. T'as parlé de transport de matières dangereuses, est-ce que c'est ce que tu transportes le plus, ce que t'es amené à transporter souvent?**
- P Oh oui souvent, souvent. Quand je travaillais à Québec mettons on a perdu ces trains là parce que le pétrole a pris une grosse chute mais je veux dire on transportait des trains de pétrole brut. Il y en a beaucoup qui ont déraillé dans les dernières années on l'a vu dans les médias. On transportait beaucoup de trains de pétrole brut, c'était des trains de 6000 pieds de long, 18000 tonnes chargés de pétrole brut hyper explosif là. Pis ça arrive encore on transporte de tout. On transporte de la chlorine, on transporte pétrole toutes les pires matières dangereuses qu'il y a pas. Mais ça reste le moyen, malgré tout, ça reste le moyen le plus sécuritaire à transporter des matières dangereuses.
- C **Oui, mais il y a des risques tout de même...**
- P C'est ça, oui oui.
- C **Ok, prochaine question. Comment est-ce que tu procèdes avant d'entreprendre une tâche, par exemple avant d'entreprendre une nouvelle tâche? Est-ce qu'il y a un moment de réflexion, d'analyse ou?**
- P Oui absolument. Personnellement, pour moi oui. Parce que comme je dis je suis représentant du comité santé/sécurité, c'est quelque chose qui me tient à cœur, et comme je t'ai dit plus tôt, aux chemins de fer, les règlements sont écrits avec le sang. Faute quand ils sortent un nouveau règlement, c'est pas pour rien. Tu sais que c'est parce que quelqu'un s'est blessé, c'est peut-être même tué, il est peut-être arrivé quelque chose de grave faute quand il faut que tu changes tes méthodes de travail, même si ça fait 5 ans 10 ans que tu fais la même tâche, quand ils sortent un nouveau règlement, oui tu prends un 5 minutes de réflexion tu te demandes pourquoi, pourquoi ils ont changé ça, pourquoi de la manière que je le faisais avant c'était pas sécuritaire, tu t'adaptes. Mais c'est, tsé personnellement moi je fais ça mais je peux pas dire la même chose pour tout le monde.
- C **Quin, tsé tu parlais des fois tu as des routines qui embarque des habitudes, est-ce que des fois ça t'amène à bypasser le moment de réflexion pis aller faire une tâche qui pourrait être dangereuse?**
- P Oui oui il m'en est arrivé des accidents et des quasi accidents justement à cause de ça, de ma routine. Je me disais j'ai toujours fait ça de même il est jamais rien arrivé, mais la journée qui est arrivé de quoi c'est là que tu te rends compte c'est souvent là qui est trop tard.
- C **Ok, t'es représentant pour la santé/sécurité, est-ce que c'est toi qui a voulu ou ils te l'ont demandé?**
- P Non c'est moi qui a voulu. Parce que comme je disais je suis également représentant syndical et je trouve qu'on est pas assez bien représentés côté santé/sécurité au niveau de la compagnie.
- C **Ok, parfait. Pis, c'est ça tu m'as montré ton livre de règlements qui a environ 1000 pages au total... Est-ce que pour toi c'est dur de respecter l'ensemble des procédures de sécurité?**

- P Bin... (hésitation et rires) Bin je veux dire, non il y a certains règlements qui font aucun sens parce que, ce qui est triste... bin ce qui est triste, ce qui est un peu stupide dans le règlement d'exploitation ferroviaire canadien c'est que ceux qui écrivent les règlements ont jamais travaillé dans le champs. Ils ont jamais travaillé sur les trains, faque si jamais on faisait une manœuvre d'une telle méthode depuis des années pis là il est arrivé un accident à une place, là ils vont se mettre à réviser la méthode en question. Ils vont se dire bin c'est stupide, c'est hyper dangereux ils vont faire ça de même à la place. Sauf que ça va prendre, mettons leur nouvelle méthode va prendre 10 fois plus de temps, mais la méthode qu'on faisait était sécuritaire c'est juste à cause d'une personne qui a pas fait attention... Parce que tsé le chemin de fer c'est un, c'est un métier qui est à risque, qui est hyper dangereux, faut tout le temps que tu sois vigilant. Si tu perds ta vigilance, il arrive des accidents mais quand les gens de l'extérieur voient ça, ceux qui ont jamais travaillé dans le champs, jamais travaillé à terre, ils voient immédiatement du danger, faque là ils changent nos règlements, pis des fois ça rend la tâche plus dangereuse qu'elle l'était avant.
- C **Ok, faque c'est ton jugement mettons qui te dit...**
- P Ouais, sauf que tu peux être réprimandé quand tu utilises ton jugement pis que tu utilises pas leur méthode, c'est ce qui est déplorable.
- C **Ok, ouin. Est-ce que les réprimandes c'est... j'image quand vous respectez pas une procédure vous pouvez avoir des réprimandes?**
- P Oui oui
- C **Est-ce que c'est quelque chose qui te force à plus respecter les règlements?**
- P Oui, mais je veux dire à un moment donné tu deviens biaisé parce que tu es comme : mais leur méthode est plus dangereuse pour ma vie mais, je veux tu pas perdre ma job ou je veux pas perdre ma vie.. t'es comme entre l'arbre pis l'écorce parce que tsé tu veux respecter le règlement, tu veux pas te faire réprimander mais tu veux pas mettre ta vie en danger non plus...
- C **Ok, parfait. Lorsque t'es témoin d'une situation qui est potentiellement à risque autant pour toi ou pour un collègue c'est quoi ta réaction?**
- P Bin ma réaction c'est d'aller voir mon collègue, mettons pour moi, si une situation est trop dangereuse pour moi, peut importe la pression de mes supérieurs, peur importe si ça presse d'aller chercher la wagon à une place mettons si c'est trop dangereux personnellement j'y vais pas, pis il arrivera ce qui arrivera pis si c'est trop dangereux pour moi j'y vais pas. Pis je veux dire je suis prêt à dealer avec les conséquences mais ils vont jamais me réprimander parce que j'ai pas voulu aller à un endroit qui était pas sécuritaire. Mais, si mettons un de mes collègues est dans la même situation pis qui ressent... ça arrive surtout aux nouveaux employés qui se font intimidés par les employeurs pis qui se font forcés d'aller dans des endroits pas sécuritaires, pis là ils y vont pis c'est super dangereux mais là tu vas le voir tu lui dis, tu lui dis vas-y pas, c'est pas parce qu'il te met de la pression que t'es obligé d'y aller. Tu violes les règlements de ton... en allant là même si c'est eux autres qui te le disent, je veux dire t'es pas obligé. Mais tsé ça c'est une grosse lacune qui il y (nom de la compagnie). C'est que la formation santé/sécurité pis les limites qu'on doit respecter, pendant la formation ils en parlent pas pentoute. Ils en parlent absolument pas, c'est une grosse lacune dans la formation.
- C **Ok, mais c'est une longue... tsé votre formation quand vous arrivez dans la compagnie c'est tu long la formation santé/sécurité?**
- P Oui, la formation est longue mais comme tu vois ma brique de règlements je veux dire t'as tout ça à apprendre, pis tu en as tellement que quand t'arrives dans un milieu extérieur c'est tellement gros c'est tellement énorme que tu focusses sur les affaires difficiles dans le livre. Pis oui ils vont te le dire, tsé la formation dure 7 semaines à Winnipeg, 7 semaines à Winnipeg c'est un training assez intensif et long mais, c'est beaucoup plus porté sur le respect du règlement que sur les situations dangereuses que sur les aspects dangereux du chemin de fer. C'est déplorable parce que tu arrives dans le champs, c'est gens là sont nouveaux, ils sont en formation mais ils ont aucune conscience des dangers qui les entourent. Moi j'ai eu des, beaucoup d'employés en formation

avec moi pis j'en ai arrêté plusieurs il y en a que j'ai retiré entre deux wagons parce qu'ils allaient se faire couper une jambe.. Tsé il m'en est arrivé beaucoup là...

**C Ouin, ok. Faque toi, juste pour revenir, quand t'es témoin d'une situation ton éflexe c'est plus d'intervenir.**

**P** Oui, je m'excuse je dérape. Mais oui c'est ça, c'est pas de rapporter mon collègue à mes supérieurs parce que je suis contre ça. Mon rôle de représentant syndical ça serait pas fair. Mais je vais voir l'employé pis j'essaye de lui expliquer, j'essaye de lui expliquer pourquoi c'est dans dangereux pis d'y faire comprendre qu'il y a des recours pour ça qu'il n'est pas obligé d'y aller.

**C Ok, ça l'aspect des recours penses-tu que c'est influencé par le fait que t'es représentant syndical? Avant de l'être t'avais tu cet aspect là aussi?**

**P** Même avant de l'être je veux dire, même avant d'être représentant syndical ça altère pas mon jugement parce que je veux dire il y a plus que (nom de la compagnie), je veux dire il y a transport canada qui gère ça, il y a plus haut que ça. Faut qui comprenne que ça s'arrête pas au (nom de la compagnie), t'es pas obligé d'y aller tu peux aller plus haut que ça là. Pis si transport canada apprend que (nom de la compagnie) t'oblige à violer des règlements, c'est eux autres qui sont dans la marde c'est pas toi là.

**C Ok, parfait.**

**P** Mais comme je dis, c'est ces aspects là qui ne sont pas amenés dans la formation.

**C Ok, tu l'apprends pour sur le terrain.**

**P** Ouais, pis c'est sur que (nom de la compagnie) veut pas que t'apprennes ça, c'est pas à leur avantage.

**C Parfait, j'aimerais que tu discutes de l'importance que tu accordes au maintien d'un environnement de travail qui est sécuritaire? L'environnement de travail c'est tout l'équipement que tu utilises, le lieu dans lequel toi tu te retrouves...**

**P** Bin je veux dire moi je porte une grande importance à ça mais, encore une fois ce qui est déplorable c'est que nos équipements sont entretenus au minimum. Comme je disais tantôt c'est une entreprise qui focusse juste sur les profits faque c'est le minimum de maintenance, c'est le minimum d'entretien c'est le minimum de tout faque... Pis c'est pas tous les employés qui ont la même mentalité que moi. Je veux dire moi je fais attention à mon équipement de travail parce que je sais justement que personne l'entretient. Tsé les cabines des locomotives sont jamais nettoyées, tsé c'est pas un environnement qui est nécessairement salubre. Je veux dire je fais attention, j'essaye de garder la cabine de locomotive propre tsé il y en a qui brise des choses pour le fun de briser, c'est complètement stupide parce qu'il y a personne qui va le réparer, il y a personne qui va l'entretenir.. moi j'accorde une grande importance à ça parce que justement, je sais que si c'est brisé, ça va rester brisé.

**C Ok, parfait. On en a discuté un peu tantôt mais j'aimerais que tu disses dans quelle mesure la communication avec les collègues de travail c'est important en prévention des accidents de travail?**

**P** Ah c'est, c'est un des aspects les plus importants. Je veux dire je suis vraiment pour ça. On a un espèce de programme au chemin de fer qui s'Appelle le *peer to peer*, le pair à pair, ça se dit mal un peu en français. C'est justement de quand tu vois une situation dangereuse, qu'un autre personne pourrait. Tsé quand tu vois une autre personne se mettre dans une situation dangereuse c'est d'aller le voir et essayer de lui expliquer pourquoi c'est dangereux, comme je disais un peu plus tôt.

**C Ok, moi j'ai passé au travers des questions, je voulais savoir si toi t'avais d'autres éléments que tu voulais ajouter qu'on a pas abordé, qui sont en lien avec la santé/sécurité dans ton milieu de travail. As-tu des trucs qui te viennent à l'esprit?**

P Je pense que j'ai fais le tour là.

## ANNEXE H

### VERBATIM PARTICIPANT 6

**Date entrevue :** 16 juillet 2018

**Âge du participant :** 53

**Emploi occupé :** Compagnon charpentier menuisier

**Principales tâches réalisées :** Montage des fondations d'un bâtiment, la fabrication de charpente et de toiture, la pose et l'ajustement de portes et d'escaliers, la découpe et l'assemblage d'éléments en bois puis faire respecter les règles de sécurité sur le chantier

#### Légende

**C : Chercheur**

**P : Participant**

**Co :** conjointe du participant qui était présente lors de l'entrevue.

C	<b>Ok, c'est parti. Alors la première question je voulais savoir concrètement c'est quoi ta représentation à toi de la santé/sécurité au travail.</b>
P	Ma représentation, comment que je vois ça?
C	<b>Ouin, exact ça peut être avec des exemples de ton emploi.</b>
P	Bin des exemples, je veux dire aujourd'hui c'est surtout la silice pis l'amiante qui est très très très watché, pis les chutes en hauteurs, tout cheker ça. Des fois ça fait notre affaire et des fois ça fait moins notre affaire, mais c'est ça.
C	<b>C'est dans quel cas que ça fait moins votre affaire?</b>
P	Bin l'amiante, l'amiante c'est notre santé c'est correct mais les chutes en hauteurs des fois on prend des petites chances pareil mais, on devrait pas. On veut se sauver un petit peu de temps.
C	<b>Des fois est-ce que tu penses que l'habitude qui aussi fait que...</b>
P	L'habitude oui ça fait peut-être une dizaine d'années que vraiment qui mettent, qui sont bin sévères parce que avant ils étaient pas sévères. Vlà 25 ans la sécurité pis la santé personne pensait à ça.
C	<b>Ouin quand toi tu as commencé...</b>
P	C'est ça. Asteur faut faire le changement. Les jeunes eux autres s'habituent avec ça, ça va bien. Ils commencent avec ce système là c'est parfait. Nous autres faut faire la transition un petit peu.
C	<b>Ok, trouves-tu ça dure faire la transition?</b>
P	Oui, surtout des fois ça prend tout de bien une demi heure à s'installer, pour une petite job de 10 minutes, pour être en sécurité. Mais, faut essayer de suivre ça on a pas le choix.
C	<b>Pis toi tu as l'impression que les jeunes sont plus sensibilisés?</b>
P	Oui oui oui, bin eux ils commencent avec ça, ils ont rien connu d'autre avant, ils ont connu santé/sécurité tout de suite. Eux autres ils vont couper du ciment ils mettent leur masque tout de

suite, ils mettent du bruit ils vont mettre des choses dans les oreilles. Tandis que nous autre dans le temps, on savait rien de ça. Mais c'est une bonne affaire.

C **Bon tu en as parlé un peu mais est-ce que tu peux m'identifier des éléments qui sont à risque dans tes tâches, ou potentiellement à risque?**

P Les chutes en hauteur surtout, quand on travaille sur les toits, tout le temps mettre le harnais tout le temps. Surtout, ça c'est un gros point pour nous autres. La silice aussi.

C **La silice c'est?**

P La silice c'est dans le ciment quand on travaille dans le ciment ça prend tout le temps un masque à poussière ou une balayeuse après notre appareil. Ça encore là c'est pas tous les contracteurs qui sont équipés de ça parce que ça coute assez cher. Bin des fois on prend des petites chances, mais c'est notre santé.

C **Ok, pis là c'est plus lié aux couts du matériel de sécurité.**

P C'est ça, c'est toutes des appareils dispendieux, des fois le boss y veut pas trop payer ça. Nous autre on veut que ça avance pareil faquedes fois on met juste notre masque, ça fait quand même la job mais tsé des fois faut penser à notre voisin. Nous on a un masque mais le gars qui travaille à 5 pieds à côté de nous autres il en a pas de masque faque dans le fond ça fait bizarre tsé...

C **Ouin c'est pas tout le monde qui est équipé.. ok ok tu as parlé des hauteurs, des produits chimiques, est-ce que tu juges qu'il y a d'autres éléments qui sont à risque dans tes tâches de travail?**

P Bin non, nous autres les chapeaux de sécurité tout le monde les porte, les bottes de sécurité tout le monde porte ça.

C **Est-ce que des fois il y a des risques de se blesser avec les outils que vous utilisez ou?**

P Ouais mais c'est ça, il y a toujours du risque un peu mais en temps normal on fait quand même assez attention. Il y a tout le temps du risque peu importe qu'est-ce qu'on fait là mais on fait notre top pour la sécurisé, on fait attention.

C **Ok, puis je voulais savoir comment tu procèdes avant d'entreprendre une nouvelle tâche? Quand c'est un truc que t'as jamais fait par exemple est-ce que tu prends un moment pour analyser un peu avant de commencer?**

P Ouais, mais c'est sûr que ça revient pomal tout le temps au même nous autres qu'est-ce qu'on fait. On fait des bords de couverture on sait que ça prend un harnais. On sait qu'il faut pas être plus que 2 après le même ware. Tous les règlements reviennent pamal tout le temps. Tout le temps attaché pis quand on coupe du béton bin ça prend de l'eau pour la poussière, ou un masque, ou les deux bin des fois. C'est pamal toutes les mêmes sécurités qui reviennent.

C **Même quand tu entreprends des tâches que t'as déjà fais est-ce que tu penses avant de commencer s'il pourrait y avoir des risque?**

P Des fois on y pense, des fois on va essayer d'aller plus vite un peu...

C **Donc il y a l'élément de la vitesse**

P C'est sur c'est sur, ça dépend de chaque personne, mais des fois je coupe les coins ronds (rires)

C **Ok, parce que c'est des exigences que tu te donnes ou?**

- P Bin on veut que ça avance tsé on a quand même des comptes à rendre au boss faque tsé faut quand même que ça avance. Des fois c'est, quand tu retardes une job il y a un sous-traitant qui attend pis là ça chiale... c'est pas encore prêt faque là des fois on fait des petits coups vites. En temps normal on essaye de respecter les vrais lois.
- C **Justement ça amène à la prochaine question, toi est-ce que tu trouves que c'est difficile de respecter toutes les règles et procédures de sécurité?**
- P Ça en fait pamal, c'est sur que ça en fait pamal. Mais on essaye de respecter ça. Ça en fait gros des règlements.
- C **Ok, c'est lesquels que par exemple toi personnellement qui sont moins respectées?**
- P Bin nous autres ça va être plus la silice des fois ça va être plus vite, plus la silice, la poussière de ciment ça c'est, c'est très dure à contrôler. On balaye il y a tout le temps du ciment, il y a tout le temps de la poussière de ciment. Mais tsé, on est 15 sur le chantier, même moi je mets mon masque, si je balais je mets mon masque mais le plombier l'électricien bin ils mettront pas tous leur masque eux autres. Ça veut dire que... si moi je le mets les autres vont dire : hey nous autres aussi ça nous en prend un. Tsé
- C **Donc tu ne le portes pas tout le temps dans ce temps là..**
- P Ouin, le plus dure c'est la poussière à contrôler.
- C **Ok, et tout ce qui est porter son casque porter ses lunettes ça tu les portes tout le temps?**
- P Oui ça tout le monde le fait pamal, tout le monde respecte ça.
- C **Est-ce que tu es plus sur des gros chantiers?**
- P Ouais, des chantiers admettons de 1 million à 3 millions
- C **Ok, et as-tu l'impression que des petits chantiers c'est moins respecté les règles de sécurité?**
- P Bin pas dans notre cas non, c'est pas non. Même si c'est un petit chantier on respecte, on met notre harnais quand c'est en hauteur, notre chapeau on le met pareil pis...
- C **Ok donc c'est pamal toujours...**
- P Ouais ouais ouais on est assez disciplinés. On essaye (rires)
- C **Ok, pis l'autre question. Lorsque t'es témoin d'une situation qui peut être potentiellement à risque soit pour toi ou pour un collègue c'est quoi ta réaction?**
- P Bin là s'il y a vraiment du danger là on y va tout le temps avec la sécurité par exemple. On est bin averti par le boss, si vraiment mettons on va travailler à une place c'est sur le bord d'un toit pi là c'est mettons 25 pieds, on prend pas de chance.
- C **Ok, pis si tu vois par exemple un collègue qui monte dans un échafaud qui est mal monté...**
- P Je vais y dire, ouais ouais ouais c'est officiel. C'est ma responsabilité aussi.
- C **Ouin toi tu es souvent contremaître sur les chantiers...**

- P Ouais, c'est ma responsabilité, il s'attache automatiquement. Habituellement on le dit une fois pis il s'attache. Les jeunes ont pas de misère à s'habituer à ça eux autres. Ils savent, ils ont tous leur harnais à eux-être même, il est tout ajusté à eux-autres . Faque oui si yen a un qui monte là qui est pas attaché, c'est très rare que ça arrive, mais je vais y dire. Il s'attache il a pas le choix, il astine pas jamais.
- C **Ok, ça se fait pamal tout seul.**
- P Oui oui oui c'est l'habitude.
- C **C'est bon, pis pour toi est-ce que c'est important de maintenir un environnement de travail qui est sécuritaire? Faque l'environnement c'est le lieu de travail, faire le ménage...**
- P Oui, ça on a pas le choix parce que asteur s'il y a un accident, le contremaître général peut être poursuivi au criminel. C'est tout le temps sa responsabilité à l'entrepreneur général.
- C **Ok, et toi en tant que contremaître est-ce qu'il peut aussi avoir des amendes ou des...**
- P Oui oui bin oui
- C **Ok, et ça pour toi est-ce que c'est des incitatifs de plus pour...**
- P Ouais, parce que même s'il y a un sous-traitant qui met pas son chapeau, si la CSST passe lui il a un ticket, mon boss a un ticket. Pis c'est pour notre sécurité aussi.
- C **Aussi, toi est-ce que t'es amené à faire de la maintenance sur les outils que vous utilisez? Est-ce que pour toi c'est important?**
- P Ouais ça on envoie plus ça au garage.
- C **Ok, mais est-ce que vous l'envoyez dès que c'est nécessaire?**
- P Ouin des fois on les étire au bout, des fois on devrait faire plus d'entretien mais encore la tsé, des outils on en a pas tellement nous autres faque si on l'envoie mettons 2-3 jours se faire réparer bin on l'a pas pendant de temps là, des fois on attend quasiment que ça brise avant des envoyer.
- C **Ok, parce que sinon vous en avez pas**
- P Ouin des fois on a pas gros d'outils. Je pense qu'il est ménagé un petit peu (rires).
- Co Conjointe du participant. Est-ce que ça peut être dangereux à l'utilisation?
- P Pour la sécurité non, c'est juste que ça va arrêter.
- C **C'est pas des trucs qui peuvent nuire...**
- P Bin ça dépend, un buffer s'il a pas de garde je vais m'arranger pour qu'il en est un garde, c'est des affaires de même. Mais en principe, c'est quand même pas si pire.
- C **Pis dans quelle mesure tu crois que la communication avec les collègues de travail c'est important en prévention des accidents de travail?**
- P Oui ça c'est important, mais ça va très bien de ce côté-là. Oui ça va très bien moi j'ai pas un mot à dire, tous les gars que je travaille sont bien smath ouais.

- C **Ok et toi depuis que tu es pour cette entreprise là est-ce que tu as eu des formations santé/sécurité? Ou depuis le début de ta carrière?**
- P Je pense qu'on en en eu une fois.
- C **Est-ce que c'est toi qui voulait la suivre ou c'était l'employeur...**
- P Non c'était pour Hydro-Québec, on avait travaillé pour Hydro-Québec vla 15 ans 15-20 ans. Apart ça j'en ai jamais suivi.
- C **Ok, est-ce que tu as l'impression de connaitre toutes les règles qui faudrait que tu suives?**
- P Non non c'est sûr que je les connais pas toutes (rires).
- C **C'est bon, parfait. Moi j'ai passé au travers des 7 questions déjà, je sais pas si toi tu as en tête des éléments sur la santé/sécurité, des éléments plus spécifiques à ton milieu?**
- P Non, nous autres on essaye de respecter pamal les lois.
- C **Ça as-tu l'impression que c'est une culture plus de votre entreprise qui est vraiment axé sur la santé/sécurité ou?**
- Non, nous autres c'est plus la généralité parce que notre boss y s'arrête pas vraiment à ça, il fait pas de formation. C'est nous autres, on sait les règlements, c'est nous autres qui s'occupent de ça.
- C **Ok, c'est vraiment vous entre les employés**
- P Ouais le boss y dit juste faite attention, pis quand tu vas sur un toit tu t'attaches mais pas de formation ni rien, c'est qu'est-ce qu'on sait.. On sait les règlements on les fait respecter mais on a pas une grosse formation. Vas pas dire ça à mon boss (rires).
- CO Le boss y va pas faire une inspection si tout est correct?
- P Non non non, il se fit au contremaître, il se fit à ses contremaîtres et à leurs connaissances. Nous autres qu'est-ce qu'on sait pas on peut pas l'appliquer. Mais en général on le sait pamal, ça revient pamal tout le temps au même. C'est la silice, les chutes en hauteur.
- C **Ouin, mais s'il y avait des nouveaux éléments qui sortiraient vous avez pas de formation...**
- P C'est sûr que ça se parle gros des fois. Entre gars ça se parle, des fois s'il y a de quoi tsé comme la silice personne parlait de ça pis à un moment donné ça a commencé à en parler. Il y en avait un qui faisait un tat qui voyait qui avait de la poussière de ciment pis il y en a un qui a dit : hey la silice ça prend une balayeuse après ton appareil ou ça prend des masques. De bouche à oreille.
- CO Ouin, parce que le gars devait avoir eu une formation pis...
- P Ouais ou d'autres fois s'il travaille sur un autre chantier il se le fait dire, pis lui il va le redire. C'est de bouche à oreille. C'est jamais les mêmes sous-traitants faque on apprend.. des fois ça peut être un jeune qui sort de l'école aussi qui va nous en montrer aussi.
- C **Ouais lui il vient juste d'avoir son cours**
- P C'est en plein ça, lui a il les nouveau règlements, il a été à l'école.. il va nous dire hey bonhomme, aligne toé (rires)

